



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (M.E.S.R.S)

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

*FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
DE GESTION (FASEG)*

**RAPPORT-MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE
EN SCIENCE ECONOMIQUE**

OPTION : Economie

FILIERE : Economie et Gestion
des Exploitations Agricoles
(EGEA)

SUJET

**Analyse de la mise en œuvre du conseil de gestion par
les exploitants agricoles dans la commune de Toffo**

Présenté par :

Obed Xavier AZONHAÏ

&

Marius HOUNDONOUGBO

Sous la Direction de :

Tuteur de Stage

Ing. Moréno DADJO

Chef Service Développement des Productions

Agricoles (CARDER ATLANTIQUE- LITTORAL)

Directeur de Mémoire

Dr. Ing. Yves B. QUENUM

Maître-Assistant des Universités

du CAMES

ANNEE ACADEMIQUE 2015-2016

CERTIFICATION

Je certifie que ce rapport mémoire est le résultat des travaux de stage effectué par Obed Xavier **AZONHAÏ** & Marius **HOUNDONUGBO** au CARDER ATL – LIT sous ma supervision.

Le Superviseur

Dr. Ing. Yves B. QUENUM

Agroéconomiste,

Maître-Assistant des Universités du CAMES

AVERTISSEMENT

***LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET
DE GESTION N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION NI IMPROBATION AUX
OPINIONS EMISES DANS CE DOCUMENT. CES
OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES
COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.***

DEDICACE 1

A

- ❖ Ma mère Léontine Ablawa AVALIGBE,

- ❖ Mon feu père Emile Coffi AZONHAÏ.

Obed Xavier AZONHAÏ

DEDICACE2

A

- ❖ A ma mère : GBEDEME Odette,

- ❖ A mon père: HOUNDONUGBO Bernardin.

Marius HOUNDONUGBO

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire nous a permis de nous convaincre qu'un auteur est inévitablement influencé par les opinions et les écrits d'autres. En effet, l'aboutissement de ce travail est la synthèse des expériences, des connaissances et des analyses d'une multitude de personnes à qui la bienséance nous invite à exprimer notre profonde gratitude. Nous ne pourrions évidemment pas les mentionner toutes sur cette page, elles sont si nombreuses.

Néanmoins, il nous semble indispensable d'avouer cette reconnaissance à l'endroit de :

- tout le personnel du CARDER Atlantique- Littoral et en particulier à sa Directrice Générale **Mme Madeleine B.T. LAFIA MORA** qui nous a acceptés et accordés ce stage ;
- tous les enseignants de la **FASEG** qui ont contribué à notre formation et à notre réussite ;
- notre maître de mémoire, **Dr. Ing Yves B. QUENUM**, pour son assistance constante et son sens du travail bien fait ; trouvez ici, l'expression de notre vive et profonde reconnaissance ;
- notre maître de mémoire assistant, **Mr Dorian MONTCHO**, pour son assistance constante et son sens du travail bien fait ; trouvez ici, l'expression de notre vive et profonde reconnaissance ;
- notre maître de stage, **Ing. Moréno DADJO**, qui a accordé beaucoup d'intérêt à la réalisation de ce mémoire ;
- tout le personnel de la **DDA** et à sa Directrice **Mme Brigitte SOGLOHOUN N'SIA** pour leur conseil et leur soutien ;
- **Mr. Anselme SEGBE, Mme Fayçath SOUBEROU, Mr Olivier FLATIN, Mr Aristophane APLOGAN** pour leur conseil et soutien ;
- tous les Honorables membres du jury, vous qui avez bien voulu juger ce travail que nous soumettons à votre appréciation ;
- **Mr Jean Pierre HOUNDEBASSO**, chef zone agricole SEHOUE pour son assistance indéfectible ;
- tous les **exploitants agricoles de la commune de Toffo** pour leur collaboration ;
- tous nos amis pour leur soutien.

SOMMAIRE

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
LISTE DES GRAPHIQUES.....	x
RESUME.....	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	4
1.1- CADRE INSTITUTIONNEL.....	4
1.2- DEROULEMENT DU STAGE.....	10
1.3- DIAGNOSTIC GENERAL.....	14
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE.....	18
2.1-SPECIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	18
2.2-REVUE DES TRAVAUX ANTERIEURS ET METHODOLOGIE.....	26
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET IMPLICATIONS.....	35
3.1- PERTINENCE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DU PAYSAN EN GESTION AGRICOLE.....	35
3.2- ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'ADOPTION DU CONSEIL DE GESTION.....	38
3.3-IMPLICATIONS.....	47
CONCLUSION.....	48
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	49
ANNEXES.....	a
TABLES DES MATIERES.....	f

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

% : Pourcentage

Adop : Adoption

ATL-LIT : Atlantique-Littoral

BM : Banque Mondiale

CARDER : Centre d'Action Régional pour le Développement Rural

CeCPA : Centre Communal pour la Promotion Agricole

CeRPA : Centre Régional pour la Promotion Agricole

CGEA : Conseiller en Gestion des Exploitations Agricoles

CIRAD : Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le
Développement

DAER : Direction de l'Aménagement et de l'Équipement Rural

DAF : Direction Administrative et Financière

DDA : Direction du Développement Agricole

DPFA : Direction de la Promotion des Filières Agricoles

DPSE : Direction de la Programmation et du Suivi- Evaluation

Educf : Education formel

Expagric : Expérience en agriculture

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

FSA : Faculté des Sciences Agronomiques

Gic : Groupement d'intérêt communautaire

MAEP : Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche

ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PIB	: Produit Intérieur Brut
PDV	: Programme de Départ Volontaire
PIP	: Programme d'Investissement Public
RGPH	: Recensement Général de la Population Humaine
SADCEA	: Service d'Appui au Développement des Coopératives et Entreprises Agricoles
SANA	: Service de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
SDPA	: Service du Développement des Productions Agricoles
Sex	: Sexe
SFIC	: Service de la Formation d'Information et de la Communication
SNCA	: Stratégie Nationale de mise en œuvre du Conseil Agricole

LISTE DES TABLEAUX

N°TITRES	PAGES
1 Répartition du personnel du CARDER Atlantique- Littoral selon la catégorie.....	10
2 Chronogramme des activités.....	11
3 Contribution des tâches accomplies à la mise en œuvre du cahier de charge de la structure d'accueil	12
4 Apports du stage, difficultés rencontrés et solutions apportées.....	13
5 Forces Faiblesses Opportunités et Menaces.....	15
6 Diagnostic des problématiques.....	16
7 Synthèse du mode d'échantillonnage.....	30
8 Description des variables.....	31
9 Résumé des outils de collecte.....	33
10 Adéquation objectifs du conseil de gestion et objectifs du paysan.....	36
11 Adéquation objectifs du conseil de gestion et objectifs du gouvernement.....	37
12 Répartition selon l'âge.....	39
13 Répartition selon l'éducation formelle.....	39
14 Répartition selon le mode d'accès à la terre.....	40
15 Répartition selon la superficie emblavée.....	40
16 Répartition selon le nombre d'années d'expérience.....	41
17 Répartition des exploitants selon le niveau d'adoption des outils.....	42
18 Matrice de corrélation.....	44
19 Résultats de régression logistique.....	45
20 Effets marginaux.....	46

LISTE DES GRAPHIQUES

N°	TITRES	PAGES
1	Répartition selon le sexe.....	38
2	Répartition selon l'appartenance à un groupement.....	42
3	Répartition selon le contact de vulgarisation.....	43
4	Prédiction du model.....	43

RESUME

Pour faire face à l'évolution actuelle du secteur agricole, il est impérieux pour le paysan de se tourner vers la modernisation et la professionnalisation. A ce propos, le conseil de gestion apparaît comme un moyen lui permettant d'atteindre cet objectif. La modernisation permet aux exploitants d'acquérir des notions indispensables à la prise de décisions raisonnées sur leurs exploitations. Dans ce cadre, une analyse de la mise en œuvre du conseil de gestion par les exploitants agricoles dans la commune de Toffo au Bénin a été réalisée. Ce travail a pour but de déterminer la pertinence du dispositif du conseil de gestion mise en place et d'identifier les déterminants de l'adoption de ce conseil. Une enquête a été réalisée dans trois arrondissements de la commune : Sehouè, Kpomè et Damè. Les données d'enquêtes ont été soumises à une codification sous Excel et à une analyse selon la loi logit. Les résultats de notre recherche ont permis de voir que le dispositif du conseil de gestion mise en place est d'une pertinence capitale. Aussi, les résultats ont montré que les variables « l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire » et «le nombre d'année d'expérience dans l'agriculture » influencent positivement l'adoption du conseil de gestion.

Mots clés : Conseil de gestion, professionnalisation, modernisation, adoption, pertinence, dispositif.

ABSTRACT

To deal with the current development of the agricultural sector, it is imperative for farmers to turn to the modernization and professionalization. In this regard, the management board appears as a means to attain this objective. The modernization allows operators to acquire notions essential for rational decision making on their farms. In this context, an analysis of the implementation of the management board by farmers in the town of Toffo in Benin was conducted. This work aims to determine the relevance of the management board of the device implementation and to identify the determinants of the adoption of this Council. A survey was conducted in three districts of the town: Sehouè, Kpomè and Dame. Survey data were submitted for codification in Excel and analysis to the logit law. The results of our research have to see that the management board of the device is set up with a capital adequacy. Also, the results showed that the variables "membership of a community interest group" and "the number of years of experience in agriculture" positively influence the adoption of the management board.

Keywords : Management Board, Professionalization, Modernization, Adoption, Relevance device.

INTRODUCTION

Les pays africains après leur accession à l'indépendance ont pris conscience du fait que leurs programmes de développement devaient désormais s'inscrire dans le cadre d'une économie stable et dynamique. Sur le plan général, les gouvernants africains devraient se rendre compte qu'il leur faut améliorer l'efficacité de la production en mettant en place des régimes cohérents permettant d'augmenter le niveau de productivité. D'une part, la production offre un immense potentiel en termes de denrées et produits agricoles susceptibles d'être produits et commercialisés tant sur les marchés nationaux qu'internationaux. Par conséquent, la programmation et la mise en œuvre d'interventions dans le secteur doivent être adaptées aux conditions propres à chaque zone agro-écologique et à la situation socio-économique des ménages ruraux vivants dans les différents pays du continent. Aux cours des trois dernières décennies les biens de productions agricoles en Afrique ont été obtenus dans une large mesure par expansion continue des cultures pluviales, en particulier, des cultures vivrières, sur des terres de plus en plus marginales et ou par la réduction des périodes traditionnelles de jachère entre deux cycles de cultures. Soumis à la forte pression démographique, les ménages ruraux ont été contraints d'adopter des pratiques agricoles qui n'assurent que leur survie. Malheureusement, les stratégies de sécurité alimentaire n'ont pas accordées d'importance à l'accroissement de la productivité des exploitations agricoles des ménages.

Au Bénin, la contribution du secteur agricole au PIB est de l'ordre de 34,3% en 2015 (MAEP, 2015). Ce secteur occupe 70% de la population active et de ce fait a une importance capitale pour la croissance économique et sociale du pays. Dans son rapport annuel, la banque mondiale estime que l'agriculture est la principale source de revenus et d'emploi pour 70% de la population mondiale pauvre vivant en zone rurales (BM, 2015).

Ainsi, la promotion du secteur primaire embrasse un grand espace productif à savoir : l'agriculture, l'élevage et de la pêche, artisanat etc. Ceci nécessite donc des innovations liées aux techniques des productions agricoles afin d'accroître la production. Soucieux d'une telle promotion, le Bénin a fait l'option d'une relance à court et moyen terme de son agriculture en dotant les exploitants agricoles d'un dispositif de conseil de gestion à travers l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre du conseil agricole (SNCA) en 2008. Cependant, la mise en application d'un tel dispositif tarde à prendre son envol du fait. Au nombre de ces contraintes figurent entre autre : l'analphabétisme de la plupart des producteurs, le manque d'information comptables, la non maîtrise des outils de gestion, etc

Pour mieux pousser les réflexions sur les freins de l'adoption du conseil de gestion chez les producteurs, notre étude portera sur « l'analyse de la mise en œuvre du conseil de gestion par les exploitants agricoles dans la commune de Toffo »

Le présent document est structuré en trois (03) chapitres présentés comme suit :

dans le premier chapitre, nous aurons à présenter le cadre institutionnel (présentation de la structure) et le déroulement du stage ;

le deuxième chapitre portera sur le cadre théorique (problématique, objectifs, hypothèses et revue de littérature) et la méthodologie de l'étude ;

enfin le troisième chapitre sera consacré à l'analyse des résultats obtenus et les implications.

CHAPITRE 1



**CADRE INSTITUTIONNEL,
DEROULEMENT DU STAGE
ET DIAGNOSTIC GENERAL**

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE ET DIAGNOSTIC GENERAL

Dans ce chapitre, on présentera le CARDER Atlantique-Littoral à travers son organisation et son fonctionnement ; puis le déroulement de notre stage à travers les travaux effectués et les résultats atteints.

1.1- CADRE INSTITUTIONNEL

Cette première section abordera la présentation du CARDER Atlantique –Littoral à travers sa structuration, son historique ; ses missions ; son organisation ; son fonctionnement et les résultats atteints.

1.1.1- GEOGRAPHIE ET HISTORIQUE DU CARDER ATLANTIQUE- LITTORAL

1.1.1.1-GEOGRAPHIE DU CARDER ATLANTIQUE-LITTORAL

Situé dans la commune d'Abomey-Calavi, dans le département de l'Atlantique au bord de la route Inter-Etat(RNIE) N°2 Cotonou-Niger, le CARDER Atlantique-Littoral est implanté à 1 km environ des logements de la caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS), ex-OBSS communément appelé << 50 VILLAS>>. Il apparaît comme l'une des plus importantes structures déconcentrés du MAEP qui intervient de façon efficace dans la promotion agricole au Bénin en général et dans l'Atlantique – Littoral

1.1.1.2-HISTORIQUE DU CARDER ATLANTIQUE-LITTORAL

Les richesses agricoles constituent l'un des éléments les plus importants autour desquels se réalisent les grands échanges nationaux et internationaux. C'est pour cette raison que dans le souci de faire du secteur agricole une force motrice de développement, les services déconcentrés ont pour mission première la promotion agricole au Bénin.

Connu sous le nom de CARDER depuis 1997, comment ce centre a-t-il évolué avant 1997 et de 1997 à nos jours ?

- ❖ En 1960, intervient l'indépendance politique ; mais la métropole contrôlait toujours le développement rural. Ce control ce faisait à travers certaines structures telles que la SODECO (Société Dahoméenne pour le Développement du Coton), la SODEPALH (Société Dahoméenne pour le Développement du Palmier à Huile), la SONADER (Société Nationale pour le Développement Rural), etc. Les principales usines étaient installées à Parakou, Banikoara, Bembèrèkè, N'dali, Glazoué et Dogbo. C'est ainsi que le premier CARDER a été institué en 1969 à Hoin-Agamè dans le département du Mono sur un domaine agro-industriel avec une huilerie sur le site.

❖ La période révolutionnaire : de 1972 à 1989

Suite à des phases expérimentales et à un bilan à mi-parcours, les résultats ont été concluants à la troisième phase ; d'où la décision d'étendre le CARDER à d'autres départements et d'installer des sièges et des directions dans les chefs-lieux de ces départements.

❖ La période démocratique : de 1990 à nos jours

A partir de 1990, on a assisté à la rupture du financement des partenaires au développement dont bénéficiait ce secteur. Cette rupture est liée à la mauvaise gestion des ressources ayant obligées les bailleurs à prendre eux-mêmes la gestion des CARDER.

Mécontent, les cadres ont alors mis sur pied un programme qui exigeait que le matériel et le financement leur soient livrés. Avec la crise économique, intervient le Programme de Départ Volontaire (PDV) de la fonction publique. L'état n'étant plus capable de payer convenablement les fonctionnaires, les bailleurs de fonds ont alors décidé de redonner l'autonomie au CARDER à condition que le pays apporte sa contribution. En 1998, on note le départ ciblé de 438 agents de développement rural. Pour en remédier, le gouvernement décida que le financement des CARDER soit assuré par les Programmes d'Investissements Publics (PIP). Le décaissement n'était pas conforme aux normes qui régissaient l'agriculture, le CARDER perdra à nouveau toute son importance. Une réforme du CARDER est intervenue en 2003 et a abouti au changement de la dénomination de cette institution devenue dès 2004, CeRPA (Centre Régional pour la Promotion Agricole). Cette dernière est appelée à s'occuper de ses fonctions régaliennes essentiellement centrées sur le conseil agricole, le contrôle des denrées et l'organisation du monde rural. Ces centres se situant au niveau régional, sont sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et sont au nombre de six (6).

En 2012, d'autres réformes sont intervenues transformant les CeRPA en CARDER.

Pour atteindre son principal but qui est de redynamiser le secteur agricole, chaque centre s'est assigné des missions et attributions bien précises, et s'est doté des ressources nécessaires pouvant lui permettre d'être le plus efficace possible.

Ainsi donc au terme du décret N° 2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER) et conformément à l'arrêté 1987-308/MDRAC/MDGM/FATA/SAA portant attribution, organisation et fonctionnement du CARDER, la Direction Générale comporte (01) secrétariat administratif, (01) secrétariat particulier, (05) directions techniques.

1.1.2-MISSION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CARDER ATLANTIQUE-LITTORAL

1.1.2.1- MISSION

Sur la base de la nouvelle politique agricole du MAEP, fondé sur le libéralisme économique, option prise par la république du Bénin depuis la conférence nationale des forces vives et selon le Décret N° 2013-137 du 20 mars 2013 portant transformation des Centres Régionaux pour la Promotion Agricole (CeRPA) en Centre d'Action Régional pour le Développement Rural (CARDER), le CARDER Atlantique-Littoral a pour mission l'appui au développement agricole. A ce titre, il est chargé de :

- la définition des mesures de politiques agricoles propres à améliorer l'environnement économique et social des exploitations agricoles et du suivi de leur application ;
- l'appui technique aux producteurs agricoles et à leurs organisations. Il vise à aider les producteurs agricoles à améliorer leurs techniques de production et leur productivité et à leur permettre d'accéder plus facilement aux biens et services nécessaires pour atteindre leurs objectifs de production et en assurer leur valorisation ;
la définition et la mise en œuvre des conditions d'exploitation des ressources naturelles du secteur rural et de leur préservation ;
- l'encouragement des organisations non gouvernementales intervenant dans le domaine du développement rural.

Dans l'exercice de sa mission, le CARDER Atlantique-Littoral mène de façon :

- exclusive, des activités de service public qui sont essentiellement des activités d'orientation, d'appui, de suivi et de coordination des actions de développement agricole et rural, de préservation des ressources naturelles, de contrôle réglementaire et technique, et d'organisation des campagnes d'intérêt général ;
- non exclusive, des activités de formation, de vulgarisation et de conseil aux exploitants, aux entreprises agricoles et aux organisations professionnelles agricoles et la promotion des initiatives privées ; dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; ainsi que la mise en place des infrastructures rurales et des équipements agricoles.

De par ses activités, le CARDER est l'interlocuteur des directions centrales dont il exécute les instructions techniques par le biais de ses services.

1.1.2.2- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Pour assurer sa mission, le CARDER Atlantique-Littoral dispose d'une (01) Direction générale et de (05) Directions Techniques pour le développement agricole. La Direction Générale du CARDER Atlantique-Littoral est l'organe de conception, de planification, de gestion et de contrôle des activités. Elle est placée sous la responsabilité d'un directeur nommé par décret sur proposition du ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Les différentes Directions Techniques que compose le CARDER Atlantique-Littoral sont :

❖ La Direction de la Programmation, du Suivi et de l'Évaluation (DPSE)

La Direction de la Programmation, du Suivi et de l'Évaluation a pour mission, sous l'autorité du directeur général aide à centraliser, synthétiser les informations sur le secteur agricole et rurale au niveau régional et à analyser les facteurs de son évolution pour mettre en place un système de programmation, du suivi et d'évaluation des activités du CARDER.

❖ La Direction du Développement Agricole (DDA)

Cette direction sous l'autorité du directeur général, a pour mission d'assurer la communication et l'information rurale, de faire assurer le développement des actions de formations et d'appui aux organisations professionnelles, ainsi que l'accompagnement des communes dans l'élaboration et l'exécution du volet agricole de leur plan de développement, de concert avec les autres directions techniques et les autres acteurs. Elle s'occupe également de la sécurité alimentaire.

❖ La Direction de l'Aménagement et de l'équipement rural (DAER)

Le rôle de cette direction est d'accompagner la promotion agricole dans les domaines des aménagements hydro-agricoles, de l'habitat, de la déserte rurale, de la mécanisation et de l'équipement agricole ainsi que d'assurer au niveau régional et local, la protection des forêts et la gestion des ressources naturelles.

❖ La Direction de la Promotion des Filières Agricoles (DPFA)

Sous l'autorité du directeur général, cette direction a pour mission d'assurer la promotion et le développement des filières végétales, animales et halieutiques porteuses en tenant compte des spécificités de chaque région de concert avec les autres acteurs pour assurer le développement.

❖ La Direction des affaires Administratives et Financières

Elle assure la gestion des ressources financières, humaines et celle du patrimoine du CARDER. C'est la direction dont dépendent le chargé des ressources humaines et les financiers du CARDER.

1.1.3-ACTIVITES, ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DU CARDER ATLANTIQUE-LITTORAL

A. Les activités du CARDER Atlantique-Littoral

- **Les activités principales du CARDER**

Dans l'exercice de sa mission, le CARDER Atlantique-Littoral mène de façon exclusive les activités suivantes : les activités de service public qui sont essentiellement d'orientation, d'appui, de suivi et de coordination des actions de développement agricole et rural, de préservation des ressources naturelles, de contrôle réglementaire et technique d'organisation des campagnes d'intérêt général.

- **Les activités secondaires du CARDER**

Outre ces activités de service public, le CARDER Atlantique-Littoral effectue d'autres activités telles que celle concernant la formation, la vulgarisation et le conseil aux exploitants, aux entreprises agricoles et la promotion des initiatives privées dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ainsi que la mise en place des infrastructures rurales et équipements agricoles. Il faut signaler que de par ses différentes activités, le CARDER est l'interlocuteur des directions générales dont il exécute des instructions techniques par le biais de ses services.

B. Environnements du CARDER Atlantique-Littoral

L'environnement est un ensemble d'éléments gravitant autour ou dans l'entreprise et qui influence ses actions. Ces éléments constituent une source d'opportunité et de menace pour elle. L'écoute de l'environnement devient donc primordiale pour toute entreprise qui veut se préparer à faire face efficacement aux brusques changements de ce dernier. Le CARDER Atlantique-Littoral ne s'aurait faire exception à cette obligation. Nous présenterons donc son environnement micro sans oublier celui macro.

- ❖ **Micro environnement**

Le micro environnement du CARDER Atlantique-Littoral est constitué des éléments sur lesquels il peut exercer une influence dans le but de les contrôler. A cet effet, il comprend l'environnement social, les consommateurs, les producteurs et le réseau de distribution.

- L'environnement social : le CARDER Atlantique-Littoral utilise des hommes qualifiés pour l'accomplissement de diverses tâches. Il est donc un lieu de travail et de concertation où les employés s'évertuent dans l'accomplissement de leurs activités.
- Les usagers: au nombre des usagers profitant des offres de services du CARDER Atlantique-Littoral, nous pouvons citer : les ménages, les industries et usines de transformation.

- Les structures décentralisées du CARDER : Les Secteurs Communales pour le Développement Agricole (SCDPA) dans toutes les communes dudit département.

❖ **Macro environnement**

La macro environnement du CARDER Atlantique-Littoral est constituée de l'ensemble variable qui s'imposent à lui et dont les modifications affectent ces variables dites incontournables. Ainsi, les activités du CARDER sont directement liées à l'environnement économique, technologique, politique, juridique et à la conjoncture internationale.

- L'environnement économique : il est déterminé par les besoins des usagers, le degré de la concurrence et le niveau de la demande.
- L'environnement technologique : l'évolution technologique dans une entreprise influence beaucoup sa compétitivité et son rendement. C'est dans cette optique que le centre a acquis des outils informatiques et des matériels agricoles au près du Ministère chargé de l'Agriculture sur le financement du budget nationale.
- L'environnement politique et juridique : le CARDER Atlantique/Littoral est sous tutelle du MAEP et donc en relation avec l'Etat. Aussi, a-t-il le devoir de lui créer de meilleures conditions pour l'exercice des activités ? Sur le plan juridique, le centre est soumis à plusieurs contraintes telles que la législation de travail comme toutes autres administrations publiques.
- La conjoncture internationale : Le centre effectue des activités en fonction de la conjoncture internationale notamment, la crise alimentaire mondiale constitue un fléau pour l'Etat béninois ; sur ce, le centre en tient compte pour faire ses prévisions en matière de prestation.

C- Les ressources du CARDER / Atlantique –Littoral

Comme toute autre entreprise, le CARDER Atlantique-Littoral dispose d'une panoplie de ressources lui permettant de mener à bien ses activités. Au nombre de celles-ci nous avons les ressources humaines et matérielles

❖ **Les ressources humaines**

Pour l'accomplissement de ses différentes missions, le CARDER Atlantique-Littoral dispose de 318 agents toutes catégories confondues réparties dans les divers organes décentralisés. Ses différentes catégories comportent 37 agents pour A, 195 agents pour B, 75 agents pour C, 06 pour D et 05 pour E.

Le tableau 1 présente l'effectif des agents de la Direction Générale et des neufs (09) Secteurs Communales pour le Développement Agricole.

Tableau1 : Répartition du personnel du CARDER Atlantique- Littoral selon la catégorie

Catégories	Effectifs
A	37
B	195
C	75
D	06
E	05
Total	318

Source : CARDER Atlantique-Littoral 2016

❖ **Les ressources matérielles**

Les ressources matérielles dont dispose le CARDER sont :

- les bâtiments administratifs et les logements ;
- le matériel et le mobilier ;
- le matériel roulant.

1.2-DEROULEMENT DU STAGE

1.2.1- Description des tâches accomplies

En vue de la rédaction de notre rapport, mémoire de fin de cycle, nous avons effectué un stage académique de trois mois auprès du CARDER / Atlantique-Littoral. Il a débuté le 02 mai et s'est achevé le 30 Juillet 2016. Le stage proprement dit s'est déroulé auprès du Service de Développement de la Production Agricole au sein de la Direction du Développement Agricole (DDA). La DDA comprend cinq(05) services à savoir :

- **Service du Développement de la Production Agricole (SDPA) ;**
- **Service de la Formation d'Information et de la Communication (SFIC) ;**
- **Service de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (SANA) ;**
- **Service d'Appui au Développement des Coopératives et Entreprises Agricoles (SADCEA) ;**
- **Service de la protection phytosanitaire.**

Tableau2: Chronogramme des activités

Activités réalisées	MAI				JUN				JUILLET			
	S ₁	S ₂	S ₃	S ₄	S ₁	S ₂	S ₃	S ₄	S ₁	S ₂	S ₃	S ₄
Installation des stagiaires et prise de contact avec le tuteur de stage												
Elaboration et adoption du planning												
Prise de contact avec le bibliothécaire												
Photocopie et transfert de courriers												

S= Semaine ; **SOURCE** : Auteurs 2016

1.2.2-Contribution des tâches accomplies à la mise en œuvre du cahier de charge du service d'accueil

Certaines de nos activités correspondent aux attributions du Service du Développement des Productions Agricoles (SDPA) du CARDER Atlantique- Littoral. Ces différentes activités contribuent d'une part à l'évolution du service d'accueil et d'autre part à la compréhension des connaissances pré-requies par les stagiaires.

Le tableau 3 rapporte la contribution des tâches accomplies au cahier de charge du service d'accueil.

Tableau 3 : Contribution des tâches accomplies au cahier de charge du service d'accueil.

Attributions	Attribution du service d'accueil				
	Mettre en œuvre la stratégie nationale de conseil agricole	Appuyer le développement des systèmes de production végétale, animale, halieutique en vue de leur modernisation	Organiser et appuyer les mesures de formation adaptées au profit des agents de terrain et autres acteurs à la base	Vulgariser les techniques post-récolte	Elaborer les rapports d'activités
Travaux Effectués					
Installation des stagiaires et prise de contact avec le tuteur de stage.			X		
Elaboration et adoption du planning					XX
Prise de contact avec le bibliothécaire			X		
Photocopie et transfert de courriers		X			

XXX : Forte contribution ; **XX** : Moyenne contribution ; **X** : Faible contribution.

Source : Stage 2016

1.2.3- Apports du stage, Difficultés rencontrées et Solutions apportées

Au cours de notre stage, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés sur le terrain et dans le lieu de stage. Au nombre de ces difficultés, nous avons apporté quelques solutions. Le tableau 4-1 présente les apports du stage, les difficultés rencontrées et les solutions apportées.

Tableau 4-1 : Apports du stage, difficultés rencontrées et apports de solutions.

Tâches accomplies	Apports du stage		Difficultés rencontrées	Solutions apportées
	Leçons apprises	Compétences acquises		
Installation des stagiaires et prise de contact avec le tuteur de stage	Savoir dialoguer avec son interlocuteur	Aptitude à adopter au cours d'un dialogue	La non maîtrise du langage administratif.	Inclure le langage administratif dans l'éducation de base
Elaboration et adoption du planning	Savoir élaborer un plan d'activités	Capacité d'élaborer un plan d'activités	La non maîtrise au préalable de la structure d'élaboration d'un plan d'activité	Apprendre l'élaboration d'un planning dès la base
Prise de contact avec le bibliothécaire	Connaître les différentes parties d'une rédaction d'un rapport mémoire	Capacité à pouvoir rédiger un rapport mémoire	Difficultés à avoir accès aux anciens mémoires	Faciliter la recherche des stagiaires
Photocopie et transfert de courriers	Savoir manipuler une photocopieuse	Maitrise des composantes d'une photocopieuse et de rédaction d'un courrier	Difficultés à vite connaître les services à qui sont affectés les courriers.	Faciliter la reconnaissance des services par l'élaboration d'une cartographie

Source : Stage 2016

Le tableau 4-2 résume les difficultés non liées aux activités réalisées et les approches de solutions.

Tableau 4-2 : Difficultés non liées aux activités réalisées et approches de solutions.

Difficultés rencontrées	Approches de solutions
- La non stabilité de la connexion internet dans le service	- Renforcer le CARDER des lignes de connexion de haut débit
- La non disponibilité du bibliothécaire à tout moment	- Rendre facile l'accès à la bibliothèque plus facile

Source : Stage 2016

1.3- DIAGNOSTIC GENERAL

1.3.1- Diagnostic des forces et faiblesses

Pour rappel, les forces et faiblesses sont les facteurs internes qui dépendent directement de l'entreprise (c'est – à –dire les atouts et les potentialités et les points faibles de l'entreprise), tandis que les opportunités et les menaces sont des facteurs externes qui ne dépendent pas des acteurs, mais qui peut surprendre l'entreprise dans l'exécution de ses objectifs. Le tableau 5, résume les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces relevées au niveau du CARDER Atlantique-Littoral par rapport à la mise en œuvre du conseil de gestion aux exploitations agricoles.

Tableau5 : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> -Le conseil de gestion permet aux producteurs de s'autonomiser -Le conseil de gestion permet d'avoir une visibilité claire de l'avenir -Le conseil de gestion permet une planification dans le temps et dans l'espace -Le conseil de gestion permet de faire des choix judicieux 	<ul style="list-style-type: none"> -L'analphabétisme des producteurs en langues française -Absence d'informations comptables de l'exploitation agricole au niveau des producteurs alphabétisés -Manque de maîtrise des outils de gestion mise à leur disposition -Mauvaise organisation des conseillers de gestion -Non traduction des outils de gestion dans les langues locales
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> -Existence d'une volonté d'accompagnement des acteurs à travers l'aide des partenaires (ONG, ETAT) -Disponibilité d'une stratégie nationale de mise en œuvre du conseil de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté d'accès aux aides des partenaires de développement -Non vulgarisation des grands axes stratégiques de la stratégie nationale de mise en œuvre du conseil agricole

Source : Stage 2016

1.3.2- Diagnostic des problématiques

Par l'analyse des différentes contraintes on a pu diagnostiquer les différents sujets afin de choisir le nôtre.

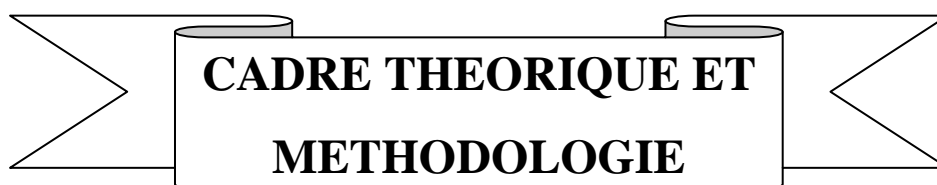
Le tableau 6 présente les différentes contraintes et problématiques ainsi que la formulation du sujet de recherche.

Tableau6 : Diagnostic des problématiques

Contraintes	Problématiques (P)	Hierarchisation des problématiques	Problématique dominante	Formulation du sujet
1-Absence d'informations comptables de l'exploitation agricole au niveau des producteurs	Problématique de déficit d'informations comptables sur la gestion de l'exploitation agricole (P1)	P2	P2	Analyse de la mise en œuvre du conseil de gestion par les exploitants agricoles dans la commune de Toffo.
2-Manque de maitrise des outils de gestion mise à la disposition des producteurs	Problématique de mise en œuvre du conseil de gestion en agriculture(P2)	P1		
3- L'analphabétisme de la plupart des producteurs.	Problématique de l'alphabétisation du monde rural (P3)	P3		

Source : Stage 2016

CHAPITRE 2



CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Ce chapitre présente le cadre théorique de notre étude à travers la problématique, l'objectif général décliné en deux objectifs spécifiques, les hypothèses et enfin la méthodologie de l'étude.

2.1.- SPECIFICATION DE LA PROBLEMATIQUE ET CLARIFICATION DES CONCEPTS

Le but de cette section est de faire ressortir d'une part les questions de recherches, et d'autre part, de formuler les objectifs et hypothèses qui en découlent.

2.1.1- QUESTIONS DE RECHERCHES

Dans la plupart des pays du monde, l'agriculture a une part importante dans la formation de la richesse. C'est l'une des activités au cœur des acteurs économiques. Particulièrement dans certains pays africains, la croissance de l'économie provient de la vente des produits agricoles. Au Bénin après l'indépendance, l'agriculture devraient jouer trois rôles essentiels à savoir :

- assurer une production capable de satisfaire les besoins alimentaires de sa population,
- jouer un rôle d'accroissement du revenu national par le biais de l'exportation des produits,
- et enfin fournir de l'emploi aux jeunes.

La nécessité d'accroître la productivité agricole, de l'adapter aux exigences de l'économie de marché et d'améliorer le niveau de vie des producteurs agricoles exige d'introduire dans le secteur rural au Bénin des innovations technologiques éprouvées.

Ces dernières ne peuvent se diffuser dans le système agricole qu'avec la mise en place d'un financement accru et diversifié répondant aux besoins des producteurs car le plus souvent, leur seule capacité d'autofinancement ne suffit pas.

L'approche expérimentale vise tout autant l'élaboration d'outils adaptés aux besoins des producteurs que la mise sur pieds d'une nouvelle façon de faire du conseil agricole en intégrant la dimension économique dans un conseil qui semble trop technique et rigide. La volonté existe d'élaborer des références permettant d'assurer une couverture importante du territoire par un service dont on ne remet pas en cause le caractère public actuel.

L'objectif est avant tout de mettre en place des outils de gestion aux services des producteurs pour les accompagner dans des évolutions visant l'optimisation et la diversification des systèmes de production.

Par ailleurs les opportunités de travail en dehors de l'agriculture sont moindres actuellement et les producteurs doivent de plus en plus compter sur leurs seuls revenus agricoles pour vivre. C'est aussi un élément du contexte qui rend le conseil de gestion pertinent.

Le conseil de gestion est un moyen d'accompagner l'évolution de cette agriculture vers l'économie de marché en permettant aux acteurs eux-mêmes de se prendre en charge et de maîtriser cette évolution. La monétarisation de l'agriculture doit impérativement s'accompagner d'une évolution des savoirs-faire tant sur le plan technique que sur le plan de la gestion des nouveaux moyens qui l'accompagnent.

L'enjeu est le passage d'une agriculture d'autosubsistance à une agriculture monétarisée qui, dans un contexte d'économie nationale difficile, ne peut se faire sans une évolution des outils et méthodes de gestion. Dans le contexte actuel, le paysan a une très bonne connaissance de l'ensemble du fonctionnement de son système d'exploitation mais il ne peut que difficilement isoler les différents éléments qui le composent pour les analyser.

Mais force est de constater que chaque année l'agriculture béninoise subit une régression en termes de la quantité globale de la production obtenue et la quantité des facteurs utilisés. Face à cette situation, le gouvernement béninois a dès lors mis en place une Stratégie Nationale de mise en œuvre du Conseil Agricole (SNCA) au Bénin (MAEP, 2008) qui prévoit moderniser son agriculture en permettant aux productrices et producteurs d'acquérir des notions indispensables à la prise de décision raisonnée de leur exploitation. Cette prise de décision permettra de satisfaire une ambition fondamentale qui est celle d'assurer la souveraineté alimentaire de notre pays, puis d'exporter le surplus pour faire face au besoin de devises étrangères à des fins d'importations. De ce fait il permet d'accompagner les exploitants agricoles dans la maîtrise des outils de gestion et une prise de décision pour l'amélioration durable de la rentabilité économique et financière de leur exploitation.

Mais depuis des années d'expérimentation de ce conseil de gestion aux exploitants agricoles force est de constater que les producteurs n'arrivent pas à mettre en œuvre ses outils de gestion mise à leur disposition. L'analphabétisme d'un plus grand nombre des exploitants agricoles laisse croire que la tenue de ces outils n'est pas d'une grande utilité.

Face à une telle situation, il se pose la question de savoir :

- si le dispositif de conseil de gestion mise en place par le CARDER Atlantique-Littoral est-t-il en adéquation avec les objectifs des paysan et du gouvernement ?
- et quels sont les déterminants de l'adoption de ce conseil par les producteurs dans la commune de Toffo ?

De ses interrogations découlent le bien fondé de notre étude qui porte sur : « Analyse de la mise en œuvre du conseil de gestion par les exploitants agricoles dans la commune de Toffo ».

2.1.2- OBJECTIFS ET HYPOTHESES

L'objectif général de cette étude consiste à analyser la pertinence et les déterminants de l'adoption du conseil de gestion.

Cet objectif principal, se décline en deux objectifs spécifiques:

- déterminer la pertinence du dispositif de conseil de gestion mise en place pour accompagner les producteurs ;
- identifier les déterminants de l'adoption du conseil de gestion par les paysans.

Pour atteindre ses objectifs spécifiques, deux hypothèses ont été formulées :

- le dispositif de conseil de gestion est en adéquation tant avec les objectifs du paysan que celui du gouvernement ;
- l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire et l'année d'expérience dans l'agriculture influencent positivement l'adoption du conseil de gestion.

2.1.3- CLARIFICATION DES CONCEPTS

Toute recherche suppose la maîtrise préalable de quelques concepts liés au sujet développé. Il s'agira ici de procéder à une approche conceptuelle de quelques notions dans cette étude.

• Conseil de gestion

Pour les producteurs comme pour leurs organisations, la gestion devient une fonction essentielle de leur développement. Entendue au sens large, la maîtrise de la gestion par les producteurs leur permet aussi de gagner en crédibilité auprès de leurs interlocuteurs et, au bout du compte, de mieux défendre leurs points de vue et leurs intérêts. Des personnes engagées dans l'accompagnement et la promotion d'organisation de producteurs travaillent sur ses questions de la gestion. Des outils et des méthodes sont utilisés par chacun en fonction des spécificités des situations et des acquis existants. Les besoins s'expriment pour échanger ses outils, ses méthodes et pour avoir un débat plus large sur le rôle de la gestion et la manière de développer la maîtrise de cette fonction par les producteurs.

Le conseil de gestion est défini par Kleene, comme «une méthode de vulgarisation qui prend en compte l'ensemble de la situation d'une exploitation et cherche, en dialogue avec le paysan, un cheminement d'amélioration qui s'étend souvent sur plusieurs années»(Cité par PATRICK,

1996). De cette définition, trois (3) éléments essentiels caractérisant le conseil de gestion ressortent. Ce sont :

- ✓ la prise en compte de l'ensemble de la situation d'une exploitation : elle implique que l'on tienne compte de tous les facteurs de production (terre, travail, capital d'exploitation) et de toutes les productions de l'exploitation ;
- ✓ une situation de dialogue avec le paysan : le principal intéressé au conseil de gestion est le paysan, il s'agit de son exploitation. Sans une participation active de sa part, le conseil reste sans intérêt. Le conseiller ne fait qu'aider à la prise de décision en donnant des indications au paysan mais c'est le paysan qui décide ;
- ✓ un cheminement d'amélioration : à partir d'une analyse de l'exploitation, le conseil de gestion doit aboutir à des propositions concrètes permettant au paysan d'améliorer sa situation, son autosuffisance alimentaire, ses revenus, la productivité de ses terres et de son troupeau.

De manière générique, le conseil de gestion est un processus d'aide à la décision et d'apprentissage s'appuyant sur des phases d'analyse, de planification, de suivi des réalisations, et d'évaluation des résultats. Cette forme de conseil est complémentaire des dispositifs classiques de vulgarisation et se caractérisent par les traits suivants :

- ✓ le conseil de gestion est une démarche qui vise à renforcer les capacités des agriculteurs à maîtriser leur système de production ;
- ✓ l'ensemble des activités de l'exploitation est pris en compte ;
- ✓ le conseil ne concerne pas seulement les aspects techniques, il porte aussi sur les aspects technico-économiques et parfois sur les aspects financiers et même juridiques ;
- ✓ le conseil n'est pas normatif. En effet, chaque exploitation (ou type d'exploitation) constituant un cas particulier qui amène le producteur, avec l'appui du conseiller, à prendre des décisions spécifiques, en vue d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Concrètement, il s'agit d'aider le producteur (et sa famille) à calculer ses coûts de production pour les activités majeures, à mieux raisonner ses choix technico-économiques et à mieux organiser le travail familial, à améliorer la répartition des recettes entre les membres de la famille, à prévoir les investissements (DUGUE, 2003).

- **Rôle du conseil de gestion**

Le conseil de gestion prépare les exploitants à acquérir des compétences pour devenir des professionnels de l'agriculture et de l'élevage. Il aide ces derniers à acquérir une autonomie de décision en utilisant les résultats économiques obtenus par leur exploitation. En effet, l'exploitant pourra maîtriser tous les documents de gestion de son exploitation et même avoir des informations sur la filière afin de mieux décider. Par exemple, il permet aux exploitants agricoles de connaître leurs coûts de production pour mieux négocier les prix de vente de ses produits (SILUE, 2001).

Par ailleurs, le centre de gestion doit être un centre d'information et d'actualisation des références technico-économiques. Ce qui signifie que non seulement, il devra avoir des données sur les techniques et résultats agricoles déjà connus, mais aussi devra régulièrement actualiser ses informations à l'aide des résultats obtenus par les exploitants (ADOU, 1982).

- **Principe du conseil de gestion**

Un climat de confiance réciproque est fondamental pour permettre au conseiller de gestion de connaître en profondeur le fonctionnement de l'exploitation. Il doit, pour cela, observer une éthique professionnelle rigoureuse en pratiquant, entre autres, un secret professionnel plus strict (DENIS, 1996).

De plus, le conseiller de gestion ne doit, en aucun cas s'approprier le pouvoir de décision de l'exploitant. Le conseil de gestion doit reposer sur un travail organisé en établissant un contrat objectif et réaliste entre l'exploitant et le conseiller qui détermine le rôle de chacun (travail sur ferme, au bureau etc.). Aussi une utilisation d'outils technico-économiques et comptables adaptés ou à adapter au niveau de compréhension des exploitants est indispensable. Par ailleurs le conseil de gestion doit permettre une mise en commun progressive des méthodes et résultats avec d'autres exploitants ayant des intérêts proches.

- **Profil de l'exploitant à qui s'adresse le conseil de gestion**

L'exploitant peut être un homme ou une femme quel que soit l'âge, qui répond aux critères suivants :

- il ou elle est responsable de l'exploitation agricole et a un pouvoir de décision ;
- il ou elle réside sur l'exploitation ou à proximité ;
- il ou elle vend une partie ou toute sa production ;
- il ou elle désire développer son exploitation : améliorer ses techniques, son organisation, ses revenus, sa qualité de vie, etc. ;
- il ou elle est alphabétisé(e) ou à quelqu'un de confiance sur son exploitation pour noter les informations nécessaires à un suivi de gestion.

- **Limites et contraintes**

Le coût du conseil de gestion est important. En effet, il exige un travail de proximité assuré par des conseillers à plein temps et mobilise des ressources financières importantes que les agriculteurs seuls ne peuvent supporter. De plus les adhérents ne sont pas encore prêts à contribuer au financement du dispositif de façon significative et continue, car ils estiment que c'est du ressort de l'Etat et des structures d'appui.

Le conseil de gestion est une approche nouvelle pour la quasi-totalité des exploitants qui ne perçoivent pas d'emblée l'intérêt de cette nouvelle démarche. Les premiers contacts sont donc presque toujours difficiles. De ce fait il n'est pas aisé de recueillir des informations fiables dès la première année du suivi. Or sans une bonne connaissance du fonctionnement de l'exploitation, il est presque impossible de conseiller utilement l'exploitant (DENIS, 1996).

Le conseil de gestion s'inscrit dans la durée et constitue un « investissement » à long terme sur les hommes. De plus, il s'adresse en priorité aux agriculteurs volontaires sachant lire et écrire (français, langues locales, etc.). En effet, cela exclut d'emblée les non-alphabétisés qui restent très nombreux en milieu rural malgré les efforts consentis en matière d'alphabétisation et d'éducation de base. Aussi pour les adhérents, les outils du conseil de gestion bien qu'utiles, sont lourds et fastidieux à remplir.

Par ailleurs, les informations qui permettent au conseiller de connaître la situation de l'exploitation peuvent être biaisées, à cause du manque de confiance ou de la négligence dans le travail d'enregistrement. Dans ce cas, les conseils ne permettront pas d'amener des réalisations profitables à l'exploitant et la rupture du suivi en sera le plus souvent la conséquence (DENIS, 1996)

- **Outils de gestion**

Selon le dictionnaire français Larousse un outil est un élément d'une activité qui n'est qu'un moyen, un instrument indispensable pour une bonne gestion. Il a pour objectif principal de permettre à la fois aux conseillers de gestion et à l'exploitant suivi, de connaître en profondeur le fonctionnement technico-économique et financier de l'exploitation agricole.

La gestion est une action ou manière de gérer, d'administrer, de diriger et d'organiser quelque chose. La notion de gestion peut être approchée en l'opposant à celle de comptabilité, cette dernière étant définie comme la collecte, l'enregistrement et le traitement des données chiffrées relatives à l'entreprise concernée. La gestion s'en distingue suivant trois aspects :

-elle s'inscrit dans la durée, alors que la comptabilité est bornée par l'année ou la campagne agricole ;

-elle se place d'un point de vue techno-économique, en s'attachant à comprendre le fonctionnement global de l'exploitation ;

-elle comporte deux aspects complémentaires d'analyse et de prise de décision (qui comprend la mise en action de cette décision), alors que le rôle de la comptabilité s'arrête au stade d'analyse.

Finalement, la comptabilité est un outil que l'on peut utiliser dans la gestion de l'exploitation agricole (par exemple les comptes de résultats- comptes d'exploitation, courant, d'exercice- ou les comptes de bilan fournissent des éléments d'analyse financière de l'exploitation).

Dans le processus de prise de décision au cours de la gestion de l'exploitation agricole, deux niveaux d'analyse peuvent être distingués :

- ✓ celui de l'exploitant agricole amené à prendre des décisions productives et à les mettre en action, selon ses propres objectifs, engageant ainsi sa survie et celle de sa famille.
- ✓ celui ou intervient le conseiller agricole (qu'il soit ingénieur ou technicien) qui doit analyser à la fois l'état de l'exploitation agricole et les objectifs, la rationalité de l'exploitant, avant de donner un avis sur l'action de celui-ci : l'action du conseiller agit sur celle de l'exploitant, et non pas directement sur l'exploitation. (QUENUM, 2016)

De ce fait, un outil de gestion peut être appréhendé comme un instrument à la disposition des exploitants et de leurs conseillers qui ne rendra les services qu'on peut attendre de lui que dans la mesure où il est utilisé dans le cadre d'une démarche de conseil de gestion appropriées.

- **Exploitation agricole**

Selon le dictionnaire d'agriculture, l'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond aux critères suivants :

- elle à une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonne conditions agricoles et environnementale,
- elle atteint certaine dimension, soit 1 ha surface utilisées, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (une vache ou 06 brebis-mères),
- sa gestion courante est indépendante de toute unité.

Dans le langage courant une exploitation agricole est un ensemble de terres, bâtiments et de cheptels vifs (Chambart *et al*, 1969). Pour les auteurs, il s'agit d'une définition purement descriptive. L'exploitation agricole implique avant tout, un centre de décision, une unité de production, une organisation et un ensemble d'interaction entre les différentes composantes (Assogba, 2006)

Rethore *et al*(1989) identifient l'exploitation agricole comme le centre de décision. Pour fait fonctionné, en augmentant son profit, l'unité économique, que constitue l'exploitation agricole, l'agriculteur prend des décisions de nature très différente.

Adégbidi(1994), insiste sur la dimension organisationnelle de l'exploitation. Il définit l'exploitation agricole comme la forme d'organisation techno-économique et sociale de la production agricole. C'est un cadre organisationnel que l'on peut repérer à partir d'un ensemble de personnes dont les décisions vont déterminer une production agricole, des moyens de production et des résultats réalisés.

Chambart de Lauwe cité par H. de Farcy (1970) propose alors l'une des définitions les plus élaboré de cette notion qui est :

« L'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Le système de production est la combinaison de production et de facteur de production (capital humain, travail et capital physique) dans l'exploitation agricole ».

Gouve cité par Daane *et al*, 1989 définit le système de production comme un ensemble structuré de moyen de production (force de travail, terre et équipement, etc.) combiné entre eux pour assurer une production végétale ou animal en vue de satisfaire les objectifs des responsables de l'exploitation agricole.

Chambart de lauwe(1957) dans le cadre de la gestion de l'exploitation agricole, définit le système de production comme « la combinaison des facteurs de production en vue d'augmenter son profit ».

La définition classique en théorie microéconomique conçoit l'exploitation agricole comme une entreprise ayant un niveau de décision, son objectif unique, est celui d'optimiser le profit de l'entreprise en combinant différentes productions et différents facteurs de production. Cette définition ne s'applique pas cependant très bien à la structure et à l'organisation de la production en Afrique. Le processus de prise de décision n'est pas aussi simple que ne le laisse croire cette définition. Les objectifs au sein d'un ménage agricole africain peuvent être multiples voire même contradictoires. Les possibilités en matière de choix des productions et des facteurs responsables sont souvent très limitées pour des raisons économiques et socio-économiques.

CARTTER ET FAYE définissent l'exploitation agricole familiale en Afrique Subsaharienne comme « L'unité de production constituée par l'ensemble des membres d'un groupement familial qui partagent la même cuisine et dont l'ainé assure la charge en y affectant une partie de sa production en contrepartie du travail que lui alloue les autres membres du groupement » Selon BILLAS au Sahel avoir des champs et un grenier collectif commun sous une même autorité (Chef d'Exploitation) constitue un repère de base qui délimite l'exploitation agricole. Celle-ci regroupe l'ensemble des terres utilisées pour la production agricole et exploité directement par une ou des personnes. L'exploitant ou le paysan, producteur sont des termes communs (QUENUM 2016).

- **Exploitant agricole**

Un exploitant agricole est une personne ayant les responsabilités de prendre les décisions de gestion d'une exploitation agricole. Il peut s'agir du propriétaire ou du locataire de l'exploitation ou encore d'un gérant engagé y compris les personnes qui ont la responsabilité de prendre des décisions de gestion touchant certains aspects de l'exploitation : les semis, la récolte, l'élevage, la commercialisation et les ventes, et l'achat de biens immobilisés et d'autres questions financiers.

Ainsi dans un rapport de la FAO, l'exploitant est perçu comme la personne physique ou morale responsable de la marche de l'exploitation agricole et des grandes décisions concernant l'utilisation des ressources. Il a également la responsabilité technique et financière de l'exploitation. Il peut assurer la marche de l'exploitation directement ou confier la responsabilité du travail courant de la gestion à un régisseur salarié.

2.2- REVUE DES TRAVAUX ANTERIEURES ET METHODOLOGIE

2.2.1-REVUE DES TRAVAUX ANTERIEURES

Le conseil de gestion aux exploitations agricoles a été développé par plusieurs auteurs sous différents angles. Ainsi, quelques soit les auteurs et les modèles utilisés la question de la mise en œuvre du conseil de gestion demeure d'une très grande utilité.

En Afrique, les expériences ont été peu nombreuses, même si les réflexions sur l'amélioration des systèmes de vulgarisation ont toujours suscité beaucoup d'intérêt.

Au Sénégal, dans les années 1974 les travaux conduits dans le cadre des unités expérimentales, ont permis de tester certaines méthodes de transferts de technologies et ont débouché sur une approche globale de l'exploitation (Benoit CARTTER, 1986).

Au Mali, dans les années 1980, un conseil de gestion des exploitations agricoles a pu être formalisé ; celui-ci est toujours en vigueur dans certains villages (Kleene et al, 1989). Il s'agit d'une démarche participative qui fait le constat que les décisions des producteurs révèlent des stratégies où le social et l'économique sont étroitement imbriqués.

En Côte d'Ivoire, l'IAB (Institut Agricole de Bouaké) conduit des opérations de conseil de gestion depuis 1986 à partir d'un suivi fin d'une soixantaine d'exploitations et avec l'appui d'un centre de gestion (Inter-Réseaux, 1996).

Au Bénin, une expérience similaire lancée depuis 1995 pour suivre et conseiller des groupements de producteurs d'ananas (Inter-Réseaux).

Chambart de lauwé *et al* (1957,1963) en reprenant les contributions de Johnson(1962) et partant de la considération d'une exploitation agricole comme une entreprise pour laquelle il s'agit de déterminer un système de production optimal afin de maximiser sa fonction d'utilité. L'analyse de l'exploitation agricole s'appuie sur des descripteurs tels que les productions et l'emploi des facteurs de production en tenant compte des contraintes des ressources qui pèsent sur le choix des agriculteurs. Les techniques de programmation linéaires permettent de tenir compte de la rareté des biens utilisés et de nombreuses relations entre des facteurs et des productions. Dans une optique normative, elles sont utilisées pour résoudre des problèmes de choix économique dans l'entreprise (Cordonnier *et al*, 1970) et trouve de nombreuses applications pour la gestion de l'exploitation agricole. Dans une optique d'économie positive, elles sont mobilisées pour décrire et stimuler le comportement des agriculteurs pour tenter de rendre compte des conditions d'adoption d'une innovation à l'échelle d'une exploitation ou d'une région, ou pour analyser les effets d'une politique (Boussard, 1971).

Quant à (Anderson *et al*, 1977 et Byerlee *et al*, 1980) évoquant les modèles gestionnaires estiment que face aux comportements parfois inattendu des agriculteurs face à l'innovation et notamment le fait qu'ils n'adoptent pas automatiquement les propositions de la recherche agronomique et ne se comportent pas forcément aux décideurs cherchant à maximiser un profit ou revenu. Cependant si certains auteurs estiment que ces modèles ont remplis leurs objectifs (Evenson *et al*, 2001 ; Mubashir *et al*, 2007), ils sont nombreux à en souligner les limites, que ce soit en termes de diffusion des connaissances (Feder *et al*, 2004), d'efficacité (Davis, 2006) ou de coûts (Feder *et al*, 2004 ; Maureci *et al*, 2007).

Ainsi pour Feder *et al*, (2004) en plus de souligner le coût très élevé des sessions de formations remettent ainsi en cause la viabilité économique du système recommandant que la méthode soit modifiée et que le conseil soit dispensé à de plus grand nombres d'agriculteurs

afin que l'impact puisse être significatif au niveau national. Diverses méthodes d'analyses ont été utilisées notamment les modèles économétriques.

La recension de littérature sur les études d'adoption permet de distinguer trois types de modèles couramment utilisés pour analyser la décision d'adopter une technologie agricole : les modèles de probabilités linéaires, de logit et de probit. Le premier modèle présente des inconvénients parce que la probabilité peut souvent dépasser 1. Le modèle probit quant à lui permet la spécification des relations entre la probabilité d'adopter et les déterminants de celles-ci. Le modèle logit est quant à elle souvent utilisé dans la plupart des études d'adoption.

Ainsi donc tout modèle d'adoption à trois (03) caractéristiques :

- les caractéristiques liées à la technologie qu'on veut adopter (conseil de gestion)
- les caractéristiques liées à l'adoptant (Socio- économique : le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, l'expérience professionnelle, l'appartenance à un groupe etc.)
- les caractéristiques liées au rendement

2.2.2- METHODOLOGIE

Cette section expose à la lumière des objectifs visés, la stratégie adoptée pour la collecte des données ainsi que les outils et méthodes d'analyse des données. Ainsi, dans cette partie du travail est abordé les aspects ci- après :

- méthode de collecte et d'analyse des données ;
- population à l'étude ;
- échantillon à l'étude ;
- détermination des variables.

2.2.2.1- POPULATION D'ETUDE ET METHODE D'ECHANTILLONNAGE

2.2.2.1.1-POPULATION D'ETUDE

La commune de Toffo, est située dans la zone septentrionale du département de l'Atlantique. La commune s'étend sur 515 km² et compte 101585 habitants depuis le dernier Recensement de la population (RGPH4, 2013). La densité de la population est de 145 habitants par km². Toffo est limité au nord par Zogbodomey, au sud par Allada, à l'est par Zè et à l'ouest par le fleuve COUFFO servant de frontière naturelle avec la commune de Lalo. La commune de Toffo compte dix (10) arrondissements : Dame, Ague, Colli, Coussi, Sehouè, Djanglanme, Houegbo, Sey, Toffo, Kpomè.

La commune de Toffo de par sa situation géographique se trouve dans la zone climatique de type subéquatoriale caractérisée par la succession annuelle de quatre saisons par alternance : deux saisons sèches (une grande, allant de Décembre à mi- Mars et une petite allant de mi-juillet à Aout) et deux saisons des pluies (une grande, allant de mi-mars à mi-juillet et une petite allant de Septembre à Novembre).

Le relief est très accidenté dans la commune de Toffo. Il est essentiellement constitué de plateau en terre de barre et de la dépression alluvionnaire de la Lama. Ce relief sous- tend la typologie des sols rencontrés dans la commune de Toffo.

La pédologie de la commune de Toffo est caractérisée par :

- des sols ferralitiques appauvris dans les régions de Houegbo, Agbotagon, et de Djanglanme ;
- des sols ferrugineux tropicaux lessivés non concrétisés et hydromorphes au sud de la région de Sehouè puis le long de la dépression de la Lama ;
- des sols hydromorphes à Gley et à pseudo Gley le long du fleuve Couffo ;
- des vertisols dans les régions de Sehouè et de Kpomè ;
- des bas-fonds à Hogbeme et Gomè dans Coussi.

La population de Toffo est composée de plusieurs ethnies dont les plus dominantes sont : les Aïzo qui représente 60% de la population, les fon qui sont évalués à 30% environ, les adja qui sont évalués à 5%, les Holli qui forment environ 2% de la population, les autres ethnies telles que : les yoruba, les ibo, et les tris représente environ 3% de la population.

La population s'adonne à diverses religions. La religion catholique est la plus pratiquée dans la commune. Cependant on y rencontre les protestants méthodistes, les évangéliques, le christianisme céleste, la reconnaissance d'homme en christ et les musulmans. Elle reste cependant très attachée aux religions traditionnelles donc à l'animisme.

Les principales activités menées dans la commune de Toffo sont : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière, le commerce et le transport.

2.2.2.1.2-MODE D'ECHANTILLONNAGE

L'échantillonnage des exploitants enquêtés a été réalisé à partir de la liste des exploitants de la commune recueillie auprès de conseillers en gestion des trois différents arrondissements d'étude. Cette liste compte 205 producteurs enregistrés et suivi par le dispositif du SCDA à raison de 98 à Sehouè, 56 à Kpomè et 51 à Damè.

Dans le souci de mieux appréhender la mise en œuvre du conseil de gestion dans la commune de Toffo, le choix des personnes a enquêté a été effectué dans trois(03) arrondissements à savoir : Sehouè, Kpomè, Damè. Au total, 120 exploitants ont été enquêtés soit un taux global

de 58,53%. Pour des raisons de bonne représentativité de l'échantillon, la méthode d'échantillonnage utilisé est celle des quotas. Ces exploitants sont enquêtés sur la base d'un questionnaire pré-élaboré.

Le tableau 7 présente la synthèse du mode d'échantillonnage.

Tableau 7 : Synthèse du mode d'échantillonnage.

Unité de sondage	Effectif total	Taux de sondage	Méthode d'échantillonnage	Effectif échantillon
Producteurs	205	58,53%	Echantillonnage par quotas	120

2.2.2.1.3-OUTILS DE COLLECTE

Pour permettre une bonne compréhension des questions, le questionnaire a été conçu relativement aux hypothèses. Ainsi le travail a été fait avec des questionnaires fondamentaux et un guide d'entretien qui nous ont servi de manière directe à vérifier les hypothèses.

2.2.2.1.4-NATURE DES DONNEES COLLECTEES

Les données collectées lors de cette recherche sont de nature primaire et secondaire. Les données primaires sont celles recueillies directement au cours des enquêtes auprès des exploitants et des conseillers en gestion des exploitations agricoles(CGEA). Ces données sont qualitatives car elles ont permis de mesurer les variables. Les données secondaires dans les différents centres de documentation ont été aussi collectées.

2.2.2.1.5-CENTRE DE DOCUMENTATION

Elle consiste à regrouper la littérature sur le conseil de gestion aux exploitations agricoles.

Les sources documentaires identifiées sont :

- les centres de recherche et de documentation :

- bibliothèque de la FSA ;
- bibliothèque du CARDER ATL-LIT pour toute information spécifique relative aux études et aux recherches antérieures.
- l'outil internet a été exploité pour une documentation plus large et diversifié. Il est renforcé par les entretiens avec les exploitants.

2.2.2.2-DESCRIPTION DES VARIABLES ET METHODE DE COLLECTES DE DONNEES

2.2.2.2.1-DESCRIPTION DES VARIABLES

Tableau 8: Description des variables.

Variabiles	Modalités	Signe attendu
<i>Variable dépendante</i>		
Adoption	1=oui, 0=non	
<i>Variabiles indépendantes</i>		
Sexe	1=homme, 0=femme	+
Age		+
Education formelle	0=non scolarisé, 1=primaire, 2=secondaire, 3=supérieur	
Foncier	1=héritage, 2=achat, 0=location	
Superficie (ha)		+
années expériences		+
Appartenance à GIC	(1=oui, 0=non)	+
Accès aux services de Vulgarisation	(1=oui, 0=non)	-

Source: Données de stage 2016

2.2.2.2.2-METHODE DE COLLECTE DES DONNEES

Pour mieux vérifier les hypothèses formulées, deux méthodes ont été utilisées : quantitative et qualitative. La méthode quantitative a consisté à des enquêtes adressés aux exploitants dans la commune de Toffo .La méthode qualitative à travers les entretiens directs avec les agents du CeCPA de Toffo et les agents du CARDER ATL-LIT.

2.2.2.2.3-METHODE DES ANALYSES DE DONNEES

Après la collecte des données, elles ont été codifiées et saisies avec le logiciel Excel 2010 et traitées à l'aide des logiciels Excel 2010 et STATA13. Le traitement de texte a été faite avec le logiciel Word 2010.

Afin d'atteindre les objectifs fixés et de tester les hypothèses formulées, différents méthodes et outils ont été utilisés. De façon plus spécifique les outils seront présentés par hypothèse.

Pour l'hypothèse concernant la pertinence du dispositif, elle a été faite suivant deux variables : objectif du gouvernement et objectif du paysan. Une fois cette pertinence est faite

nous allons procéder par une méthode générale qui consiste à partir des informations contenues dans des documents officiels établies. Par cette méthode nous aurons à voir si le dispositif est en adéquation avec les objectifs du gouvernement que du paysan.

Pour l'hypothèse concernant les déterminants de l'adoption du conseil de gestion, elle a été faite suivant sept (07) variables : Age, niveau d'instruction, mode d'accès à la terre ; appartenance à un groupe, l'expérience professionnelle, contact de vulgarisation et la superficie. Cette hypothèse sera vérifiée par le modèle logit. Par cette méthode, une régression logistique sur données d'enquête sera utilisée.

La forme empirique du modèle se présente comme suit :

$$\text{logit}(Px) = \left(\frac{Px}{1-Px}\right) = b_0 + b_1\text{Sex} + b_2\text{Age} + b_3\text{Educf} + b_4\text{foncier} + b_5\text{Super} + b_6\text{Expagric} + b_7\text{gic} + b_8\text{Vulga} + b_9$$

Afin d'analyser les facteurs déterminant l'adoption des outils de conseil de gestion, la relation entre l'adoption ou non d'un outil de Conseil de Gestion par un producteur et ses caractéristiques socio-économiques a été modélisée à l'aide d'une régression logistique binaire. Les caractéristiques socio-économiques qui influencent la décision d'adoption des outils du conseil de Gestion ont été ainsi déterminées. Cette analyse statistique a été réalisée avec la procédure **logit variable dépendante variables indépendantes** avec le logiciel STATA 13.

Le Tableau 9 présente le résumé des outils de collecte

Tableau 9: Résumé des outils de collecte

Hypothèses	Variabes	Données	Unité de sondage
1-Le dispositif de conseil de gestion est en adéquation tant avec les objectifs du paysan que celui du gouvernement.	Objectif du gouvernement Objectif du paysan	Information sur le dispositif de conseil de gestion à détailler	-Les conseillers en gestion des exploitations agricoles -Recherche documentaire
2-L'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire et le nombre d'année dans l'agriculture influencent positivement l'adoption du conseil de gestion.	Niveau d'instruction, l'âge, la superficie, l'appartenance à un groupement, l'expérience professionnelle, le mode d'accès à la terre, le contact de vulgarisation	Enquête de terrain à détailler	Producteurs

Source : Stage 2016

CHAPITRE 3



**ANALYSE DES RESULTATS ET
IMPLICATIONS**

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET IMPLICATIONS

Ce dernier chapitre présente l'analyse des différents résultats issus de cette recherche afin de faire ressortir les insuffisances du système et donner des approches de solutions et de tester les hypothèses de cette recherche.

3.1- PERTINENCE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DU PAYSAN EN GESTION AGRICOLE

3.1.1- DESCRIPTION DES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA PERTINENCE

Le dispositif de conseil de gestion est composé essentiellement d'une démarche, de documents d'enregistrements des données de l'exploitation.

La démarche adoptée pour effectuer le conseil de gestion dans la commune de Toffo peut être résumée en 06 grandes phases :

- participer au diagnostic en début de campagne à travers des assemblées villageoises pour élaborer son programme;
- conduire le diagnostic d'exploitation;
- apporter un appui technico-économique aux producteurs, éleveurs, pêcheurs et transformateurs à la base pour la gestion de leurs activités;
- assister les producteurs dans la collecte, l'analyse des informations de l'exploitation en vue de la prise des décisions;
- assurer la formation des producteurs sur la tenue des documents de gestion;
- effectuer des visites périodiques dans les exploitations individuelles des membres des groupes, faire le diagnostic d'exploitation, évaluer l'application des formations reçues et prodiguer des conseils.

En plus de cette démarche, des documents d'enregistrements des données ont été mise à la disposition des exploitants. Il s'agit des outils de suivi de gestion de l'exploitation agricole qui doivent permettre aux exploitants d'enregistrer les activités menées quotidiennement sur leur exploitations . Les données enregistrées lui permettront par la suite d'effectuer des analyses et de prendre des décisions conséquentes.

Ainsi donc, les objectifs poursuivis par le gouvernement dans la mise en oeuvre du conseil de gestion aux exploitations agricoles visent à former les producteurs afin qu'ils puissent analyser eux-mêmes la situation de leurs exploitations en vue de rechercher les voies et moyens pour en améliorer de façon durable la rentabilité économique.

Les objectifs poursuivis par le paysan sont :

- avoir une bonne maîtrise de son exploitation en début et en fin de campagne agricole ;
- améliorer sa rentabilité ;

- avoir accès au marché d'écoulement ;
- rechercher des revenus monétaires substantiels.

3.1.2- ANALYSE DE LA PERTINENCE DU DISPOSITIF PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PAYSAN

Tableau 10 : Adéquation objectifs du conseil de gestion et objectifs du paysan

Cette adéquation est notée sur cinq(05)

Objectifs du conseil de gestion *	Objectifs du paysan **				
	Avoir une bonne maîtrise de son exploitation en début et en fin de campagne	Améliorer sa rentabilité	Avoir accès au marché d'écoulement	Rechercher des revenus monétaires substantiels	Total Moyenne
Renforcer la capacité du producteur à maîtriser le fonctionnement de son exploitation	5	4	2	2	3
Favoriser l'appropriation par les producteurs des outils de gestion technico-économique de leurs exploitations	4	4	2	3	3
Créer les conditions pour une adoption rapide des techniques de production agricole	4	5	1	3	3
Amener les producteurs à prendre de meilleures décisions pour atteindre les objectifs fixés	5	5	3	2	3

* : Source = Stratégie Nationale de mise en œuvre du Conseil Agricole (SNCA)

* *: Source = Producteurs

Source : CARDER et nos propres investigations.

Adéquation : 0= Aucune, 1= Faible, 2= Moyenne, 3= Bonne

D'après les résultats du tableau 10, et des valeurs obtenues au niveau de la moyenne(3) montrent l'existence d'une bonne adéquation. On peut dire alors que les objectifs du conseil de gestion sont en adéquation avec les objectifs du paysan.

3.1.2- ANALYSE DE LA PERTINENCE DU DISPOSITIF PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

Tableau 11: Adéquation objectifs du conseil de gestion et objectifs du gouvernement

Cette adéquation est notée sur cinq (05)

Objectifs du conseil de gestion *	Objectifs du gouvernement**			
	Accompagner les communautés et les producteurs dans la formulation et la mise en œuvre des solutions techniques que posent leurs exploitations	Contribuer à la mise en œuvre des mesures propres à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Aider les producteurs agricoles à se prendre progressivement en charge dans les domaines spécifiques de leurs activités.	Total Moyenne
Renforcer la capacité du producteur à maîtriser le fonctionnement de son exploitation	5	4	5	3
Favoriser l'appropriation par les producteurs des outils de gestion technico-économique de leurs exploitations	4	5	5	3
Créer les conditions pour une adoption rapide des techniques de production agricole	3	4	5	3
Amener les producteurs à prendre de meilleures décisions pour atteindre les objectifs fixés	4	4	5	3

* : Source= Stratégie Nationale de mise en œuvre du Conseil Agricole (SNCA)

** : Source= CARDER ; Source : CARDER et nos propres investigations

Adéquation : 0= Aucune, 1= Faible, 2= Moyenne, 3= Bonne

D'après les résultats du tableau 11, et des valeurs obtenues au niveau de la moyenne (3), montrent l'existence d'une bonne adéquation. On peut dire alors que les objectifs du conseil de gestion sont en adéquation avec les objectifs du gouvernement.

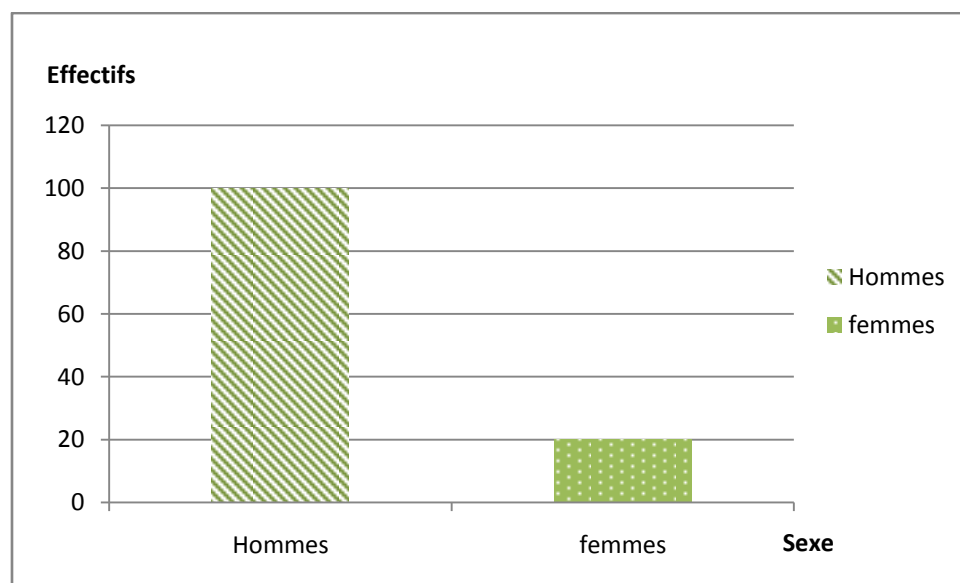
Au vue des résultats des tableaux 10 et 11, l'hypothèse selon laquelle « Le dispositif du conseil de gestion est en adéquation tant avec les objectifs du gouvernement que celui du paysan » **est vérifiée**.

3.2- ANALYSE DES DETERMINANTS DE L'ADOPTION DU CONSEIL DE GESTION

3.2.1- ANALYSE DESCRIPTIVE DES CARACTERISTIQUES DE L'ADOPTION

Le graphique 1 montre la répartition des exploitants suivant le sexe.

La répartition des exploitants enquêtés dans la commune de Toffo suivant le sexe nous montre que la plupart des répondants sont des hommes (83% de l'échantillon) qui possèdent le plus souvent les terres et les femmes représentent (17% de l'échantillon). Cela se traduit par le faite que dans les zones d'études, les ménages sont souvent tenus par des producteurs, c'est-à dire de sexe masculin.



Graphique1 : Répartition selon le sexe

Source : Données d'enquête 2016

Le tableau 12 montre les résultats des fréquences d'âge des exploitants enquêtés. Il ressort de l'analyse de ce tableau, que l'intervalle d'âge de ces producteurs est compris entre 18 ans et 70 ans avec une moyenne d'âge des producteurs enquêtés dans le cadre de cette étude équivalente à 39 ans. Cela traduit donc que la plupart des producteurs enquêtés sont relativement jeunes physiquement pour s'adonner aux activités agricoles pénibles caractérisées par l'utilisation des équipements rudimentaires.

Tableau 12 : Répartition selon l'âge

Age Sexe	[15,30[[30,45[[45,60[[60, et plus	Total
Homme(H)	26	46	18	10	100
Femme(F)	04	10	04	02	20
Effectif	30	56	22	12	120

Taux de masculinité=83,33%

Source : Données d'enquête 2016

Le tableau 13 montre les proportions des exploitants en fonction de l'éducation formelle reçue. Ces résultats révèlent que respectivement 47,5% et 33,3% des producteurs enquêtés dans le cadre de cette étude n'ont reçu aucune éducation formelle et une éducation formelle jusqu'au niveau primaire. Ces deux niveaux d'instructions caractérisent la grande majorité des producteurs. Néanmoins, faut-il noter que 16,7% des producteurs ont reçu une éducation formelle jusqu'au niveau secondaire alors que seulement 2,5% d'entre eux ont reçu une éducation formelle jusqu'au niveau d'étude universitaire.

Tableau 13 : Répartition selon l'éducation formelle

Niveau Sexe	Non Scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieure	Total
Hommes(H)	42	38	18	02	100
Femmes(F)	15	02	02	01	20
Effectif	57	40	20	03	120

Source : Données d'enquête 2016

Le tableau 14 montre la répartition des exploitants selon le mode d'accès à la terre.

La terre est l'un des facteurs de production les plus importants dans la production agricole. Dans la zone d'étude, les exploitants disposent de plusieurs modes d'accès à la terre. Le tableau montre la proportion des exploitants par mode d'accès à la terre identifié dans la zone d'étude. Ces résultats révèlent que 25,8% des exploitants louent les terres sur lesquelles ils effectuent leurs principales cultures alors que 32,5% d'entre eux procèdent par achat. Toutefois, le mode d'accès au foncier le plus répandu dans la zone d'étude est l'héritage et concerne la majorité des producteurs enquêtés, soit 41,7%.

Tableau 14 : Répartition selon le mode d'accès à la terre

Mode de faire valoir Sexe	Direct		Indirect	Total
	Héritage	Achat / Vente	Location	
Hommes (H)	45	28	27	100
Femmes (F)	05	11	04	20
Effectif	50	39	31	120
Pourcentage	41,67%	32,5%	25,83%	100%

Source : Données d'enquête 2016

Le tableau 15 montre les résultats de fréquences sur les superficies emblavées par les producteurs. Il ressort de ce tableau que le plus petit exploitant dispose d'au moins 2 ha et concerne la grande majorité des producteurs, soit 25, 8% alors que le plus grand exploitant dans la zone d'étude dispose de 14 ha. Cependant, la moyenne des superficies emblavées par les producteurs est de 4,63 ha. Cela témoigne d'une accessibilité relativement facile au foncier, soit en termes de coûts ou de normes sociales existantes dans la zone d'étude.

Tableau 15 : Répartition selon la superficie emblavée

Modalités	[0 ,5[[5,10[[10,20[Plus de 20ha	Total
Hommes(H)	67	23	10	-	100
Femmes(F)	10	08	02	-	20
Effectif	77	31	12	-	120

Source : Données d'enquête 2016

Le tableau 16 montre les résultats de fréquences relatives au nombre d'années d'expériences des producteurs dans la production agricole. Les résultats de ce tableau montrent que les producteurs les moins expérimentés, ainsi que ceux expérimentés parmi les producteurs enquêtés ont respectivement à leur actif un an et 15 ans d'expérience. Enfin, le nombre moyen d'années d'expériences est de 6 ans.

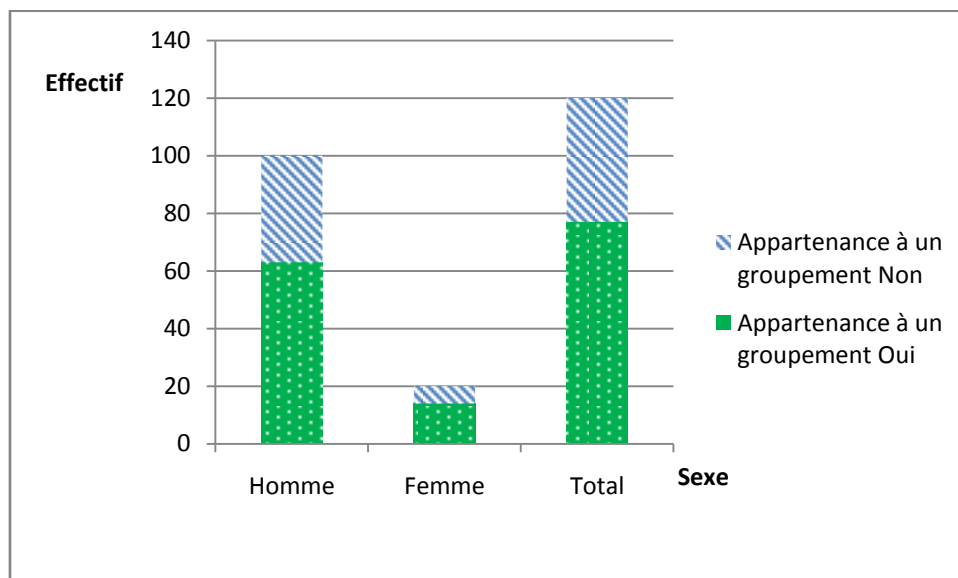
Tableau16: Répartition selon le nombre d'année d'expérience

Sexe	Nombres d'année d'expérience	Effectif	Fréquence %
Hommes	02 à 10 ans	65	54,16
	Plus de 10 ans	35	29,17
Femmes	02 à 10 ans	08	6,67
	Plus de 10ans	12	10

Source : Données d'enquête 2016

Le graphe 2 illustre les proportions des exploitants appartenant à un groupement d'intérêt communautaire ou non.

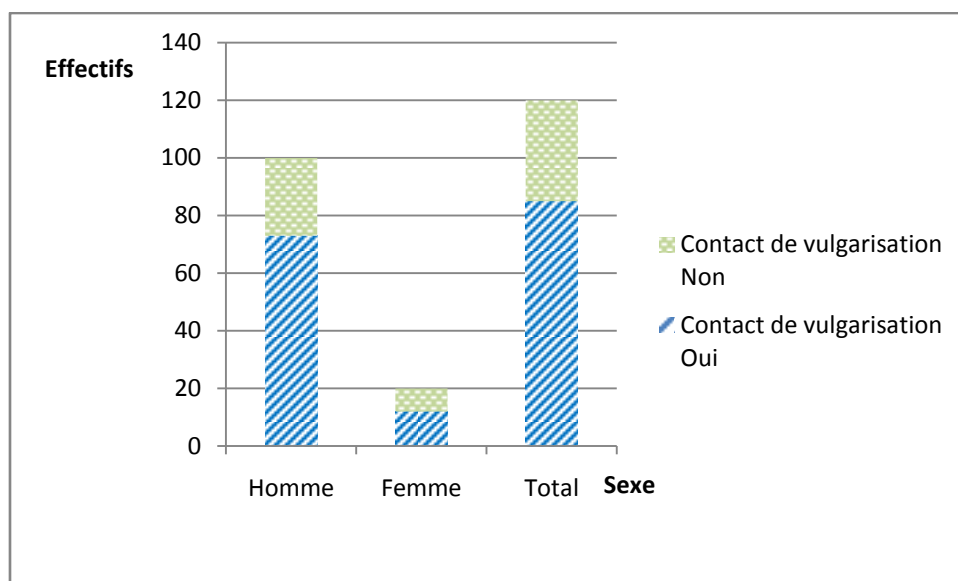
Il ressort de ce graphe que 64,2% des producteurs ont affirmé être membre d'un groupe d'intérêt communautaire tandis que 35,8% ne sont membres d'aucun groupement d'intérêt communautaire.



Graphique2 : Répartition selon l'appartenance à un groupement

Source : Données d'enquête 2016

Le graphique 3 illustre la répartition des exploitants selon le contact au service de vulgarisation. Les résultats issus des enquêtes révèlent que 70,8% des producteurs bénéficient des services de vulgarisation alors que les 29,2% des producteurs affirment ne pas bénéficier de ces services. Ces résultats sont illustrés par le graphe suivant.



Graphique3 : Répartition selon le contact au service de vulgarisation

Source : Données d'enquête 2016

Le conseil de gestion, tel que mis en œuvre dans la commune de Toffo a jusque-là propose trois outils de conseil de gestion. Il s'agit de la fiche de stock, du cahier de la main d'œuvre et du cahier des intrants. De façon pratique, certains producteurs adoptent au moins un outil des trois proposés par les agents de vulgarisation et d'encadrement.

Le tableau 17 montre la répartition des exploitants selon le niveau d'adoption des outils de gestion. Les résultats issus de nos enquêtes révèlent que dans la commune de Toffo seulement 39% des répondants adoptent au moins un outil de suivi et de gestion de l'exploitation mise à leur disposition. Les autres répondants (61%) n'adoptent aucun de ses outils.

Tableau 17: Répartition des exploitants selon le niveau d'adoption des outils de gestion

Sexe	Adoption des outils			Non adoptant	Total
	Fiche de stock	Cahier de la main d'œuvre	Cahier des intrants		
Homme	15	09	13	63	100
Femme	06	02	02	10	20
Effectif	21	11	15	73	120

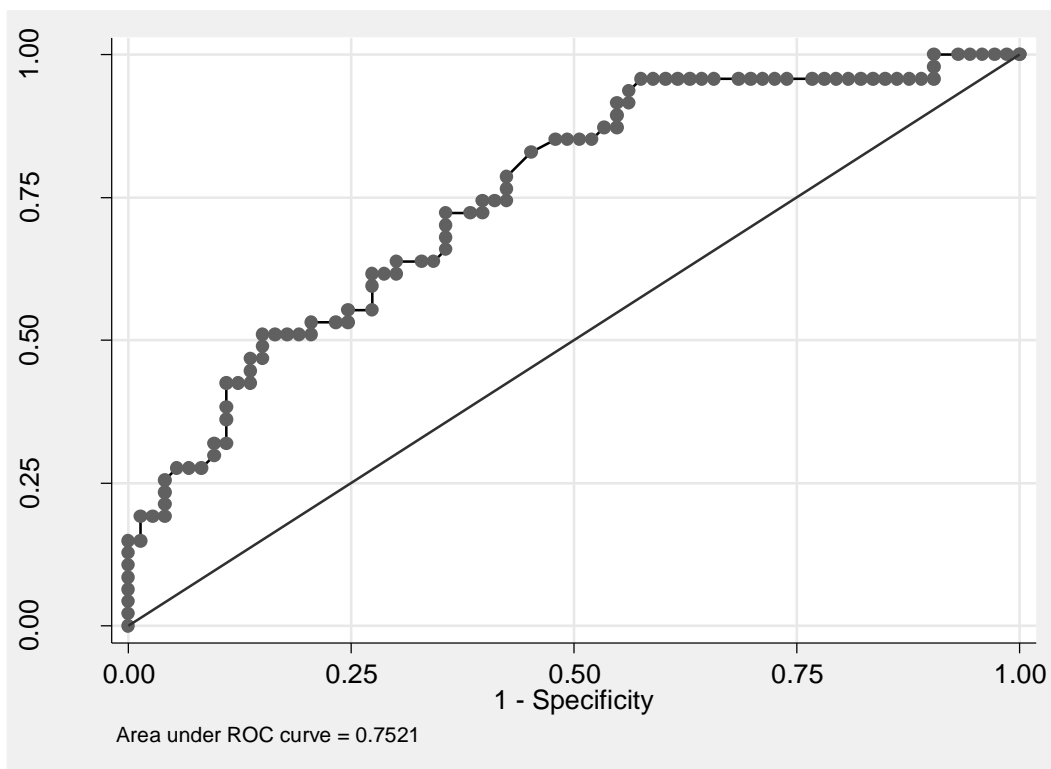
Taux d'adoption= 39%

Source : Données d'enquête 2016

3.2.2- IDENTIFICATION DES DETERMINANTS DE L'ADOPTION DU CONSEIL DE GESTION

. Plusieurs facteurs peuvent ainsi déterminer le choix d'au moins un des trois outils. La littérature sur le Conseil de Gestion ou les sujets y afférents révèle un certain nombre de facteurs intrinsèques sur l'adoption des outils vulgarisés selon les caractéristiques socio-économiques des producteurs (extrinsèques).

En effet, cette section traite de l'identification des déterminants de l'adoption des outils de conseil de gestion et l'interprétation des effets marginaux. Il faut signaler que l'échantillon n'est pas réparti à part égal entre les producteurs ayant adopté au moins un outil et ceux qui n'ont adopté aucun. La statistique de Wald a été utilisée pour tester l'hypothèse nulle selon laquelle tous les coefficients étaient simultanément égaux à zéro. Les résultats de ce test montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 0,1%. La valeur d'aire sous la courbe ROC indique que le modèle est globalement acceptable. La figure suivante présente la courbe d'évaluation de la qualité prédictive du modèle. Les résultats du graphe montrent que le modèle prédit correctement la situation d'adoption des outils de Conseil de gestion dans 75% des cas.



Graphe 4 : Prédiction du model

Source : Données de stage 2016

L'examen des matrices de corrélation montre qu'aucune corrélation critique n'est relevée entre les variables indépendantes continues et qualitatives. En effet, tous les coefficients de corrélation sont sensiblement inférieurs à 0,8 (voir tableau de matrice de corrélation), ce qui correspond à la limite proposée par Kennedy (1985) cité par Kacem et Zaouaril (2013) et à partir de laquelle on commence généralement à avoir des problèmes sérieux de multi-colinéarité dans le modèle de régression.

Tableau18 : Matrice de corrélation

Adop	Educf	Vulga	Gic	Expagric	Super	Foncier	Age	Sex
Adop	1							
Educf	-0.0573	1						
Vulga	0.5149*	0.0872	1					
Gic	0.3504*	0.0548	0.7440*	1				
Expagric	0.2887*	-0.0401	0.1654*	0.0665	1			
Super	-0.2188*	0.2390*	-0.3440*	-0.3923*	-0.2828*	1		
Foncier	0.1092	0.1272	0.0803	0.0655	0.2996*	0.0112	1	
Age	0.2615*	-0.0466	0.1809*	0.0163	0.7824*	-0.2610*	0.2299*	1
Sex	-0.0993	0.2463*	0.0574	-0.0544	-0.2659*	0.0052	-0.1665*	- 0.0619

Source : Données de stage 2016

Adop : Adoption, Educf : Education formelle, Vulga : Vulgarisation, Gic : Groupement d'intérêt communautaire, Expagric : Expérience dans l'agriculture, Super : Superficie emblavée, Foncier : Mode d'accès à la terre, Age : Age, Sex : Sexe

Le tableau 19 montre les résultats de l'analyse des déterminants de l'adoption du conseil de gestion. L'analyse des coefficients individuels des variables montre que les principaux déterminants de cette adoption d'outils de gestion sont : i) le nombre d'année d'expérience dans l'agriculture, et ii) l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire. Ainsi donc, plus le nombre d'année d'expérience en agriculture augmente, plus les exploitants n'adoptent au moins un outil du conseil de gestion. Il en est de même pour l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire, c'est-à dire que l'appartenance à ces groupements facilite l'adoption d'au moins un outil du conseil de gestion.

Ces résultats s'expliquent dans un premier temps; par le fait qu'un plus grand nombre d'année d'expérience en agriculture traduit une certaine expérience dans les contraintes de gestion en termes de vécu, de même que leur impact sur les revenus au cours des années. Ces

producteurs mesurent donc tout l'intérêt qui réside dans la maîtrise des outils de gestion pour assurer et améliorer le niveau de leur revenu. Ainsi, ils sont moins réticents que les producteurs jouissant d'un nombre d'année d'expérience très réduit. Ces derniers sont encore réticents à l'adoption des outils du conseil de gestion. Ce comportement serait dû au fait que ces jeunes producteurs sont souvent des chefs de ménage de petite taille, ne nécessitant pas encore de grands revenus. Ils gèrent leurs contraintes, improvisent en ayant foi à leurs capacités individuelles de recherché de solutions. Dans un second temps, l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire réside dans le fait que ces groupements servent de créneau de sensibilisation efficace. En effet, les producteurs membres d'un groupement d'intérêt communautaire ont souvent plus de contact avec les agents de vulgarisation. La sensibilisation sur les outils du conseil de gestion est permanente. Toutefois, la vitesse d'adoption varie en fonction du statut du producteur au sein du groupement. Les membres du bureau adoptent tous les outils du conseil de gestion pour servir d'exemple alors que la majorité des producteurs qui adoptent au moins un des trois outils sont ceux qui ont uniquement le statut de membre.

Tableau19: Résultats de régression logistique

Variables	Coef,	Std, Err,	Z	P>z	[95% Conf,	Interval]
Sex	,0408897	,6231243	0,07	0,948	-1,180412	1,262191
Foncier	-,0137983	,2975496	-0,05	0,963	-,5969847	,5693881
Super	-,027927	,0946705	-0,29	0,768	-,2134778	,1576238
Expagric	,1503178	,0575644	2,61	0,009	,0374936	,2631419
Gic	1,756988	,5266417	3,34	0,001	,7247889	2,789186
Educf	-,3190318	,4588235	-0,70	0,487	-1,218309	,5802457
_cons	-2,405402	1,036705	-2,32	0,020	-4,437306	-,3734981
Number of obs = 120						
LR chi2(6) = 26,17						
Prob> chi2 = 0,0002						
Log likelihood = -67,253341						
Taux de prediction correct: 75%						

Source: Données de stage 2016

Par ailleurs, les résultats du calcul des effets marginaux montrent que la variable nombre d'années d'expérience est affecté d'un coefficient dont l'estimateur a une réalisation positive. Ainsi, le fait d'être un producteur jouissant d'un nombre élevé d'année d'expérience

augmente de 3% la probabilité d'adoption d'au moins un outil vulgarisé à travers le conseil de gestion. Les résultats montrent également que l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire augmente de 35% la probabilité des producteurs à adopter au moins un outil du conseil de gestion. Enfin, la probabilité d'adoption d'un outil de Conseil de gestion se trouve diminuée de 7% lorsque l'on reçoit une éducation formelle. Les résultats des effets marginaux sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau20 : Effet marginaux

variable	Coefficient	Std, Err,	Z	P>z	[95%	C, I,]	X
Sex*	0,0093591	0,14204	0,07	0,947	- 0,269042	0,28776	0,833333
foncier	-0,0031707	0,06836	- 0,05	0,963	- 0,137152	0,13081	1,06667
super	-0,0064174	0,02171	- 0,30	0,768	- 0,048966	0,036131	4,63333
Expagric	0,0345418	0,01318	2,62	0,009	0,008717	0,060366	6,45833
Gic*	0,3583248	0,08815	4,06	0,000	0,185556	0,531093	0,641667
Educf*	-0,0733575	0,10539	- 0,70	0,486	- 0,279926	0,133211	0,525

Source : Données de stage 2016

D'après l'analyse des tableaux 18,19 et 20 concernant les résultats de régression logistique et les effets marginaux on constate que le nombre d'année d'expérience dans l'agriculture, l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire augmentent de manière significative la probabilité d'adopter le conseil de gestion. Donc, l'hypothèse selon laquelle « l'année d'expérience et l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire influencent positivement l'adoption du conseil de gestion » **est vérifiée**.

3.3- IMPLICATIONS

Il convient au regard des résultats obtenus et du dispositif de suivi technico-économique conçu de faire des suggestions. Elles ont pour but de favoriser la bonne marche du dispositif et de permettre un meilleur suivi des exploitants agricoles dans le cadre du conseil de gestion.

A cet effet, ses suggestions vont à l'endroit de certains :

- Au niveau du gouvernement
 - de renforcer le nombre des conseillers en gestion des exploitations agricoles dans les sous-secteurs des CARDER ;
 - de faire des formations de recyclage périodiques aux conseillers sur le dispositif de conseil de gestion ;
 - de doter les conseillers des moyens roulants adéquats dans l'accomplissement de leurs missions ;
 - de faire des suivis appui conseil aux conseillers et l'évaluation de leur performance ;
 - de transcrire le dispositif en des langues locales en vue d'atteindre un grand nombre d'exploitants.
- Au niveau du conseiller en gestion
 - d'animer et de gérer efficacement les groupements villageois sous sa responsabilité ;
 - de répondre aux attentes des exploitants ;
 - d'aider les exploitants à mieux gérer leurs exploitations pour avoir une base technique et économique stable ;
 - d'œuvrer et de mettre en relation les exploitants avec les compétences et services nécessaires (marchés, intrants, crédits) pour une application parfaite de la démarche de ce conseil de gestion ;
 - d'initier et de participer au diagnostic global des exploitants du ou des villages de sa zone de couverture.
- Au niveau des exploitants
 - d'assurer la formation des autres membres de l'exploitation sur ce dispositif dans les différentes langues de traduction pour une bonne compréhension entre exploitant et conseiller;
 - participer régulièrement à des séances d'auto-évaluation périodiques ;
 - de remplir de façon quotidienne et régulière les outils mis à leurs dispositions;
 - de respecter le plan de formation établi.

CONCLUSION

La présente recherche s'est accentuée sur l'analyse de la mise en œuvre du conseil de gestion par les exploitants agricoles dans la commune de Toffo au Bénin. Elle a eu pour objectif d'analyser la pertinence et les déterminants de l'adoption du conseil de gestion par les exploitants. Dans la zone de recherche, les outils de suivi de gestion de l'exploitation sont mis à la disposition des exploitants après formation pour y inscrire quotidiennement les données de leur exploitation. Le conseiller démarre dès la première formation un suivi rapproché pour aider les exploitants à maîtriser le remplissage. Les informations collectées avec les outils sont traitées par le conseiller pour déboucher sur des synthèses utiles à proposer à l'exploitant afin qu'il puisse faire ses choix stratégiques dans le temps. Dès lors les objectifs du gouvernement et celui du paysan sont en adéquation avec le dispositif du conseil de gestion mis en place. Dans cette même zone de recherche, on note certaines variables qui déterminent l'adoption du conseil de gestion par les exploitants : le sexe, l'âge, le mode d'accès à la terre, l'appartenance à un groupement, le niveau d'instruction, la superficie. Parmi tous ses variables, on constate que l'appartenance à un groupement d'intérêt communautaire et l'année d'expérience dans l'agriculture influencent positivement l'adoption du conseil de gestion.

Par ailleurs, le conseil de gestion est confronté à un certain nombre de difficultés desquelles nous pouvons citer : les difficultés de financement, l'encadrement technique des conseillers en gestion, l'irrégularité dans le remplissage des outils.

Ainsi, dans la commune de Toffo, l'évolution du conseil de gestion connaît de nombreuses contraintes qui peuvent être atténuées suite à la prise en compte de nos propositions et suggestions.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Adou A., Diegnon S., Mandji G., Tossou Y.,**(1982), Projet de création d'un centre de gestion à l'I.A.B (Institut Agricole de Bouaké). Mémoire ITA, Yamoussoukro, 130 p. (27-56 pp.)
2. **Chambart de Lauwe**, 1957, Cadre d'analyse de la gestion de l'exploitation agricole.
3. **Doumbia M.** (2011) Conception d'un dispositif opérationnel de suivi technico-économique des exploitations agricoles dans le cadre du conseil de gestion. Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur des Techniques Agricoles en Gestion Commerce et Economie Appliquée, ESA-INP Félix HOUPHOUET-BOIGNY
4. **FAO** (2000) : La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, Enseignement des 50 dernières années.
5. **FAO** (2009) : Premier rapport panorama.
6. **FAO** (2015) : Rapport annuel sur le développement de l'agriculture dans le monde 68p.
7. **Faure G., Des jeux Y., Gasselin** (2010), Synthèse Bibliographique des recherches sur le Conseil en agriculture à travers le monde. Montpellier : ISDA, 25p.
8. **Harvard M., Coulibaly Y., et Dugué P.** (2006), Etude de capitalisation sur les expériences du conseil agricole au Mali, Montpellier, France, CIRAD, 99p.
9. **Harvard M., Dugué P., Coulibaly Y.,** (2007), Travaux et innovation, N°138, Volume 99, P 46-50, Aider les paysans à mieux gérer leur exploitation.
10. **Japiot F., Gautier P.,** (1998), Outils et méthodes de gestion pour les exploitations agricoles et les organisations de producteurs, Documents de travail inter- réseaux, Groupe de travail outils et méthodes de gestion 69p.
11. **Kleene P.,** (1995), Le conseil de gestion comme une méthode de vulgarisation agricole : Aperçu général et application dans l'ouest du Burkina-Faso in : Conseil de gestion aux exploitations agricoles dans la zone cotonnière de l'ouest du Burkina-Faso : Rapport de synthèse de recherche développement Montpellier, France : CIRAD 19p.
12. **MAEP** (2008) : Stratégie Nationale de mise en œuvre du Conseil Agricole (SNCA) au Bénin, 81p.
13. **OCDE**(2008), La performance environnementale de l'agriculture dans les pays de l'OCDE depuis 1990 (Chapitre1 Section 1.9 : Gestion des exploitations agricoles), Paris, France p 174-195.

14. **Pesche D., Peltier N., Kleene P., Huet C., Herin G. et Marsco B.** (1996), Conseil en gestion pour les exploitations agricoles d’Afrique et d’Amérique Latine, Dossier de l’inter-réseaux N°1 44p.
15. **QUENUM Y. B.**, (2016), Economie Rural et Gestion des Exploitations Agricoles, Cours de licence (FASEG UAC, Spécialité : EGEA).
16. **Rigourd C., Claus J-C., Hassan K., Errahj M., Dugué P., Younes B.**, (2014), introduction au conseil de gestion aux exploitations agricoles et aux organisations professionnelles agricoles.
17. **RueffM.**, (2011), Vers une meilleure compréhension des systèmes d’exploitation pour un renforcement du conseil à l’exploitation familiale des organisations paysannes au Burkina-Faso. Mémoire de fin d’étude Ingénieur Agronome Spécialité Système de production, Environnement et Territoire. INP-ENSAT, 127p.
18. www.google.com
19. www.wikipedia.com
20. www.memoireonline.com

ANNEXES

ANNEXES

Questionnaire d'enquête adressé aux producteurs

Fiche d'enquête N°

Date de l'enquête :

Nom de l'enquêteur

Département

Commune :

Village :

I- Caractéristiques socio-économiques de l'enquêté

1- Nom de l'enquêté :

2- Sexe : Masculin Féminin

3- Pouvez-vous avoir une idée de votre âge ?

[15,30[[30,45[[45,60[[60, et plus

4- Situation matrimoniale : Célibataire Marié Divorcé

5- Quel est votre niveau d'instruction ?

Primaire Secondaire Supérieure Alphabétisé

6- Comment avez-vous eu la terre que vous utilisez ?

Héritage Location Achat Emprunt Don

7- Quelle est votre activité principale ?

Agriculture Elevage Commerce Transformation

- Combien d'années avez-vous à votre actif dans la pratique de votre activité ?

8- Êtes-vous membre d'une association d'agriculteurs ?

Oui Non

Si oui, lequel ?

9- Quelle est la superficie totale de terre que vous possédez en (ha)?

[0,5[[5,10[[10,20[Plus de 20ha

II- Caractéristiques liées à la technologie (outils de gestion)

10- Etes- vous au courant du conseil de gestion des exploitations agricoles ?

Oui Non

11-Comment l'information vous est-il parvenue ?

CGEA(CARDER) Par un tiers (Agriculteur) Média

Autres à préciser

12-Utilisez-vous les outils de gestion dans votre exploitation ?

Oui Non

-Sinon, pourquoi ?

- Si oui, pourquoi ?

13- Avez- vous reçu une formation sur les outils de gestion ?

Oui Non

Sinon, comment arriver vous à les utiliser ?.....

14- Quel sont les outils mis à votre disposition ?

.....

15- Utilisez-vous tous les outils mis à votre disposition ?

Oui Non

Si non, pourquoi ?.....

.Lesquels vous utilisez ?.....

16- Comment remplissez- vous ses documents ?

Journalière Hebdomadaire Mensuel

Autres à préciser.....

17- Etes-vous assisté par les conseillers en gestion des exploitations agricoles ?

Oui Non

Si oui de quelle façon Aide à remplir Donner des orientations

18- Quelles sont les difficultés que vous éprouvé dans l'utilisation des outils de gestion ?

.....
.....
19- Comment parvenez-vous à surmonter ses difficultés ?

Appel au CGEA Un autre agriculteur

Autres à préciser.....

20- Faites-vous le bilan à la fin de chaque campagne ? Oui Non

Si non, pourquoi.....

Si oui : Seul Appuyer par un CGEA

Autres à préciser.....

21- En quoi les outils de gestion vous ont-ils été utiles ?

.....
.....

22-Avez-vous constaté une amélioration nette de votre rendement et de votre revenu dans la mise œuvre de ses outils ?

Oui Non

23- Vos souhaits pour une amélioration et une bonne utilisation de ces outils.

.....
.....
.....
.....

Merci de votre collaboration

Tableau 8: Description des variables utilisées dans le model d'adoption

Variables	Modalités	Signe attendu
<i>Variable dépendante</i>		
Adoption	1=oui, 0=non	
<i>Variables indépendantes</i>		
Sexe	1=homme, 0=femme	+
Age		+
Education formelle	0=non scolarisé, 1=primaire, 2=secondaire, 3=supérieur	
Foncier	1=héritage, 2=achat, 0=location	
Superficie (ha)		+
années expériences		+
Appartenance à GIC	(1=oui, 0=non)	+
Accès aux services de Vulgarisation	(1=oui, 0=non)	-

Tableau18 : Matrice de corrélation

Adop	Educf	Vulga	Gic	Expagric	Super	Foncier	Age	Sex
Adop	1							
Educf	-0.0573	1						
Vulga	0.5149*	0.0872	1					
Gic	0.3504*	0.0548	0.7440*	1				
Expagric	0.2887*	-0.0401	0.1654*	0.0665	1			
Super	-0.2188*	0.2390*	-0.3440*	-0.3923*	-0.2828*	1		
Foncier	0.1092	0.1272	0.0803	0.0655	0.2996*	0.0112	1	
Age	0.2615*	-0.0466	0.1809*	0.0163	0.7824*	-0.2610*	0.2299*	1
Sex	-0.0993	0.2463*	0.0574	-0.0544	-0.2659*	0.0052	-0.1665*	-0.0619

Source : Données de stage 2016

Tableau 19: Résultats de régression logistique

Variabes	Coef,	Std, Err,	Z	P>z	[95% Conf,	Interval]
Sex	,0408897	,6231243	0,07	0,948	-1,180412	1,262191
Foncier	-,0137983	,2975496	-0,05	0,963	-,5969847	,5693881
Super	-,027927	,0946705	-0,29	0,768	-,2134778	,1576238
Expagric	,1503178	,0575644	2,61	0,009	,0374936	,2631419
Gic	1,756988	,5266417	3,34	0,001	,7247889	2,789186
Educf	-,3190318	,4588235	-0,70	0,487	-1,218309	,5802457
_cons	-2,405402	1,036705	-2,32	0,020	-4,437306	-,3734981
Number of obs = 120						
LR chi2(6) = 26,17						
Prob> chi2 = 0,0002						
Log likelihood = -67,253341						
Taux de prediction correct: 75%						

Tableau 20 : Effet marginaux

variable	Coefficient	Std, Err,	Z	P>z	[95%	C, I,]	X
Sex*	0,0093591	0,14204	0,07	0,947	-	0,28776	0,833333
					0,269042		
foncier	-0,0031707	0,06836	-	0,963	-	0,13081	1,06667
			0,05		0,137152		
super	-0,0064174	0,02171	-	0,768	-	0,036131	4,63333
			0,30		0,048966		
Expagric	0,0345418	0,01318	2,62	0,009	0,008717	0,060366	6,45833
Gic*	0,3583248	0,08815	4,06	0,000	0,185556	0,531093	0,641667
Educf*	-0,0733575	0,10539	-	0,486	-	0,133211	0,525
			0,70		0,279926		

TABLE DES MATIERES

Certification.....	i
Avertissement.....	ii
Dédicace 1.....	iii
Dédicace 2.....	iv
Remerciements.....	v
Sommaire	vi
Liste des sigles et abréviations	vii
Liste des tableaux.....	ix
Liste des graphiques.....	x
Résumé.....	xi
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Cadre institutionnel, déroulement du stage et diagnostic général.....	4
1.1- Cadre institutionnel	4
1.1.1- Géographie et historique du CARDER ATL- LIT.....	4
1.1.1.1- Géographie du CARDER ATL-LIT.....	4
1.1.1.2- Historique du CARDER ATL-LIT.....	4
1.1.2- Mission, organisation et fonctionnement du CARDER ATL-LIT	6
1.1.2.1- Mission.....	6
1.1.2.2- Organisations et fonctionnement.....	7
1.1.3- Activités, environnement et ressources de fonctionnement du CARDER ATL-LIT... ..	8
A- Les activités du CARDER ATL-LIT.....	8
B- Environnement du CARDER ATL-LIT.....	8
C- Les ressources du CARDER ATL- LIT.....	9
1.2-Déroulement du stage	10
1.2.1-Description des tâches accomplies.....	10

1.2.2- Contribution des tâches accomplies à la mise en œuvre du cahier de charge de la structure d'accueil	11
1.2.3- Apports du stage, difficultés rencontrées et solutions apportées.....	13
1.3- Diagnostic général.....	14
1.3.1- Diagnostic des forces et faiblesses.....	14
1.3.2.- Diagnostic des problématiques.....	15
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude.....	18
2.1- Spécification de la problématique et clarification des concepts.....	18
2.1.1- Questions de recherches.....	18
2.1.2- Objectifs et hypothèses.....	20
2.1.3- Clarification des concepts.....	20
2.2- Revue des travaux antérieurs et méthodologie.....	26
2.2.1- Revue des travaux antérieurs.....	26
2.2.2- Méthodologie.....	28
2.2.2.1- Population d'étude et mode d'échantillonnage.....	28
2.2.2.1.1- Population d'étude	28
2.2.2.1.2- Mode d'échantillonnage.....	29
2.2.2.1.3- Outils de collecte.....	30
2.2.2.1.4- Nature des données collectées.....	30
2.2.2.1.5- Centre de documentation.....	30
2.2.2.2- Description des variables et méthodes de collecte des données.....	31
2.2.2.2.1- Méthode de collecte des données.....	31
2.2.2.2.2- Méthode d'analyse des données.....	31
Chapitre 3 : Analyse des résultats et implications.....	35
3.1- Pertinence du dispositif d'accompagnement du paysan en gestion agricole.....	35
3.1.1- Description des éléments caractéristiques de la pertinence.....	35

3.1.2- Analyse de la pertinence du dispositif par rapport aux objectifs du paysan.....	36
3.1.3-Analyse de la pertinence du dispositif par rapport aux objectifs du gouvernement.....	37
3.2-Analyse des déterminants de l'adoption.....	38
3.2.1- Analyse descriptive des caractéristiques de l'adoption.....	38
3.2.2- Identification des déterminants de l'adoption.....	43
3.3- IMPLICATIONS.....	47
CONCLUSION.....	48
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	49
ANNEXES.....	a
TABLE DES MATIERES.....	f